



Désamiantage et démolition
D'un site industriel de décolletage
Rue des Communaux – Bonneville (74 130)

Diagnostic PEMD

SGI COMPLIANCE

*100 Chemin de l'Aumône Vieille
Actiburo 2, Bâtiment A,
13400 Aubagne*



I. SYNTHÈSE DU RAPPORT

Donneur d'ordre	LIDL DR21 Z.I DU PRE BRUN 38530 PONTCHARRA
Interlocuteur	A définir
Site à l'étude	Rue des Communaux – Bonneville (74 130)
Type d'étude	Diagnostic PEMD avant démolition
Bâtiments concernés	1 Site industriel RDC avec Mezzanine R+1
Année de construction	1978 (pour les premiers bâtiments)
SHON/SHOB totale	3 465.51 m ² / 3 671.66 m ²
Activités successives	Entrepôt logistique Usine de décolletage Locaux tertiaires
Matériaux dangereux	▪ Tubes fluorescents (néons) et sources lumineuses (ampoules), ▪ Blocs secours, ▪ Extincteurs, ▪ Détecteurs incendies, ▪ Climatiseurs, ▪ Chaufferie, ▪ Filtreur eau, ▪ Peinture Plombée sur conduit, ▪ Conduits fibrociments, ▪ Joints de mastics de fenêtres amiantés, ▪ Joints de brides amiantés, Les locaux techniques et réseaux n'ont pu être investigués. Les dallages et l'ensemble des ouvrages béton/maçonnerie font l'objet d'une réserve relative au risque pollution (voir plus loin).

Rédacteur/approbateur	Pierre LEMONNIER	Visa :
------------------------------	------------------	--------

II. Sommaire

I. SYNTHÈSE DU RAPPORT	1
II. SOMMAIRE	2
III. CONTEXTE ET OBJECTIFS	4
III.1 But du document	4
III.2 Contexte réglementaire – obligations du maître d’ouvrage	4
III.3 Éléments de référence et documentation disponibles	4
III.3.1 Dates et intervenants sur site	4
III.3.2 Parties prenantes	5
III.3.3 Éléments acquis lors de la visite préalable du site	5
III.3.4 Éléments mis à disposition par le maître d’ouvrage	5
III.3.5 Cadre réglementaire	6
IV. LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE DE LA PRESTATION	7
IV.1 Localisation géographique	7
IV.2 Zones non visitées	9
IV.3 Périmètre de la prestation/nomenclature des ouvrages	10
V. INVENTAIRE DES MATÉRIAUX AVANT DÉMOLITION PAR BATIMENT	11
V.1 Préambule à l’inventaire – étude du bâti	11
V.1.1 Historique sommaire	11
V.1.2 Vues extérieures de l’ensemble	11
V.1.3 Vues intérieures des ouvrages	12
V.1.4 Description structurelle	14
V.1.5 Inventaire des matériaux dangereux	14
VI. VALORISATION DÉCHETS – ÉCONOMIE CIRCULAIRE	15
VI.1 Recyclage / revalorisation des déchets non dangereux	15
VI.2 Réemploi / réutilisation des déchets	16
VI.2.1 Luminaires/ blocs secours/sécurité/informatique	16
VI.2.2 Portes	16
VI.2.3 Sanitaires	17
VI.2.4 Cloisons modulaires	17
VI.2.5 Aérateurs	18
VI.2.6 Radiateurs/climatiseurs	18
VI.2.7 Escaliers métalliques	18
VI.2.8 Ponts roulants	19
VI.2.9 Portes coulissantes	19
VII. QUANTITATIF DES MATÉRIAUX	20
VII.1 Quantitatif des matériaux par code déchets	20
VII.2 Diagramme des quantités de déchets par typologie pour la totalité du projet	21
VII.2.1 Déchets inertes	21

VII.2.2	Déchets non dangereux	21
VII.2.3	Déchets dangereux	21
VII.2.4	Quantités globales du projet	22
VII.3	Hypothèses de travail relatives aux quantitatifs de matériaux	22
VII.3.1	Dalle de béton	22
VII.3.2	Matériaux amiantés	22
VII.3.1	Matériaux plombés	22
VII.3.2	Autres matériaux	22
VII.4	Quantitatif des matériaux selon le formulaire ADEME	23
VII.4.1	Matériaux inertes	23
VII.4.2	Matériaux non dangereux	23
VII.4.3	Matériaux dangereux	24
VIII.FILIERES D'ELIMINATION ET/OU DE VALORISATION DES DECHETS		25
VIII.1	Documents de planification en matière de déchets	25
VIII.2	Inventaire indicatifs des filières de traitement des déchets à proximité du site	25
VIII.2.1	Centre de traitement des déchets dangereux (DD)	26
VIII.2.2	Collecteur de déchets dangereux (DD)	27
VIII.2.3	Centre de stockage d'amiante ciment	28
VIII.2.4	Centre de stockage des déchets non dangereux (DND)	29
VIII.2.5	Plateforme de regroupement de métaux	30
VIII.2.6	Filières de stockage des déchets inertes (DI)	31
VIII.2.7	Centres de recyclage des déchets inertes (DI)	32
IX. ANNEXES		33
IX.1	Annexe 1 : Minutes de l'inventaire	33
IX.2	Annexe 2 : Formulaire déclaratif CERFA	34

III. Contexte et objectifs

III.1 But du document

Le présent rapport s'inscrit dans un contexte de démolition du bâti – à ce titre, il a pour objectif de quantifier et d'identifier les matériaux constitutifs du bâti par filière. Il ne constitue pas un diagnostic amiante ou plomb avant démolition.

Le présent diagnostic, réalisé suite à un repérage sur site précise :

- Les matériaux produits de la construction et équipements constitutifs des bâtiments ;
- Les indications sur les possibilités de réemploi sur le site de l'opération ;
- L'estimation de la nature et la quantité de matériaux pouvant être réemployés sur le site ; à défaut de réemploi sur le site, les indications sur les filières de gestion des déchets issus de la démolition ;
- L'estimation de la nature et de la quantité des matériaux issus de la démolition pouvant être valorisés ou éliminés.

III.2 Contexte réglementaire – obligations du maître d'ouvrage

Le décret n° 2011-610 du 31 mai 2011 (lui-même issu de la directive européenne 2008/98/CE) a rendu obligatoire le diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition pour les bâtiments de plus de 1000 m² ou de bâtiments professionnels ayant accueillis des substances dangereuses (au sens de l'art. R4411-6 du code du travail).

Le maître d'ouvrage est tenu de transmettre ce diagnostic à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou réaliser les travaux de démolition.

Avant la passation du marché de travaux des travaux de démolition, le maître d'ouvrage doit déclarer en ligne le formulaire de diagnostic à l'adresse suivante : plateforme.PEMD@cstb.fr (Articles L. 126-34 et L. 126-35 du code de la construction et de l'habitation - Article 51 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire). Le cadre du formulaire est défini dans le CERFA 16287*01. Il mentionne la nature et la quantité des matériaux réemployés sur le site et celles des déchets issus de la démolition en précisant les filières utilisées pour le traitement des déchets issus de la démolition.

III.3 Éléments de référence et documentation disponibles

III.3.1 Dates et intervenants sur site

Les visites du site se sont tenues le 27 mars 2025.

III.3.2 Parties prenantes

Parties Prenantes	Représentants	Coordonnées
Client / Donneur d'ordre		
SCI IMMO PL112 16, rue Nicéphore Niepce 69800 SAINT-PRIEST	-	-
Diagnosticteur amiante/Plomb/parasite		
SGI COMPLIANCE 100 Chemin de l'Aumône Vieille Actiburo 2, Bâtiment A, 13400 Aubagne	M. Sacha SOULIER	Tél : 04.86.77.82.50

III.3.3 Éléments acquis lors de la visite préalable du site

Intitulé de l'observation	OUI	NON	Sans Objet	Observation(s)
Site en activité	X			
Réalisation d'un plan de prévention		X		
Présence d'occupants	X			
Présence d'équipements	X			
Equipements en fonctionnement	X			
Présence de mobiliers	X			
Présence de déchets résiduels	X			
Réseau électrique en tension	X			
Réseau gaz en fonctionnement			X	
Réseau eau potable en fonctionnement	X			
Le vide sanitaire était vide			X	
Combles accessibles et visitables			X	
Toiture accessible et visitable		X		Pas d'accès toiture

III.3.4 Éléments mis à disposition par le maître d'ouvrage

Documents fournis par le donneur d'ordre	OUI	NON	Sans Objet	Références/Dates/ Prestataire	Observation(s)
Dossier technique amiante (DTA)		X			-
Diagnostic amiante avant démolition	X			D-22100 - LIDL DR21 - Rue des Communaux - 74130 BONNEVILLE en date du 28/04/22	Rapport sans réserve - présence d'amiante
Diagnostic amiante avant réhabilitation		X			
Diagnostic amiante sur enrobé	X			D-22100 - LIDL DR21 - Rue des Communaux - 74130 BONNEVILLE en date du 28/04/22	Rapport sans réserve - Absence d'amiante et de HAP
Diagnostic plomb	X			D-22354 - SCI IMMO PL112 - Bâtiment de Bureaux 17, rue du Carreau - 69960 CORBAS en date du 28/12/22	Rapport sans réserve - présence de Plomb
Diagnostic termites			X		Département non concerné par arrêté parasitaire

Diagnostic de pollutions des sols		X			
Plans des ouvrages		X			

III.3.5 Cadre réglementaire

Documents	Intitulé
Arrêté du 19 décembre 2011	Arrêté relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments
Décret n° 2011-610 du 31 mai 2011	Décret relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégories de bâtiments
Arrêté du 12 décembre 2014	Arrêté relatif aux installations de stockage de déchets inertes
Circulaire du 15 mai 2013	Circulaire portant instruction sur la gestion des risques sanitaires liés à l'amiante dans le cas de travaux sur les enrobés amiantés

IV. Localisation et périmètre de la prestation

IV.1 Localisation géographique

L'ensemble d'ouvrages objet du présent rapport est repéré aux plans ci-après :



Schéma de repérage du bâti



Insertion du bâti dans le tissu urbain

Le site est cadastré, selon l'extrait ci-après :



Informations cadastrales

Références de la parcelle 000 AO 135

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 135
Contenance cadastrale	226 mètres carrés
Adresse	54 RUE DES COMMUNAUX 74130 BONNEVILLE

Références de la parcelle 000 AO 327

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 327
Contenance cadastrale	406 mètres carrés

Références de la parcelle 000 AO 330

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 330
Contenance cadastrale	463 mètres carrés

Références de la parcelle 000 AO 332

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 332
Contenance cadastrale	111 mètres carrés

Références de la parcelle 000 AO 250

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 250
Contenance cadastrale	188 mètres carrés
Adresse	54 RUE DES COMMUNAUX 74130 BONNEVILLE

Références de la parcelle 000 AO 131

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 131
Contenance cadastrale	2 020 mètres carrés
Adresse	54 RUE DES COMMUNAUX 74130 BONNEVILLE

Références de la parcelle 000 AO 130

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 130
Contenance cadastrale	564 mètres carrés
Adresse	54 RUE DES COMMUNAUX 74130 BONNEVILLE

Références de la parcelle 000 AO 132	
Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 132
Contenance cadastrale	96 mètres carrés
Adresse	54 RUE DES COMMUNAUX 74130 BONNEVILLE
Références de la parcelle 000 AO 253	
Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 253
Contenance cadastrale	558 mètres carrés
Adresse	54 RUE DES COMMUNAUX 74130 BONNEVILLE
Références de la parcelle 000 AO 252	
Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 252
Contenance cadastrale	464 mètres carrés
Adresse	54 RUE DES COMMUNAUX 74130 BONNEVILLE
Références de la parcelle 000 AO 251	
Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 251
Contenance cadastrale	215 mètres carrés
Adresse	54 RUE DES COMMUNAUX 74130 BONNEVILLE
Références de la parcelle 000 AO 94	
Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 94
Contenance cadastrale	2 114 mètres carrés
Références de la parcelle 000 AO 129	
Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 129
Contenance cadastrale	176 mètres carrés
Références de la parcelle 000 AO 93	
Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 93
Contenance cadastrale	1 705 mètres carrés

IV.2 Zones non visitées

Les locaux ou zones qui n'ont pas pu être visités dans le cadre du diagnostic sont présentés ci-dessous :

Bâtiment et description	Raison
Réseaux	En activité
Chaufferie	En activité
Toitures	Pas d'accès sécurisé

Les matériaux présents dans ces locaux ou équipements ne seront donc pas pris en compte dans cet inventaire ou bien seront pris en compte selon une interprétation des parties visibles. Les matériaux amiantés n'ont fait l'objet d'aucune extrapolation, sauf cas particulier de généralisation.

Par ailleurs, l'ensemble des dallages et éléments de structures du RDC paraissent lourdement impactés par l'activité du site (présence d'huiles, graisses et limailles de fer). Il n'a pas été possible de procéder à des prélèvements pour caractérisation analytique, de par la présence de réseaux actifs et de personnel sur site. La nature des éléments devra donc être clarifiée après départ des occupants et consignations réseaux, par carottage des bétons et maçonnerie.



Rétention avec liquides bruns



Hangar avec huiles sur le sol



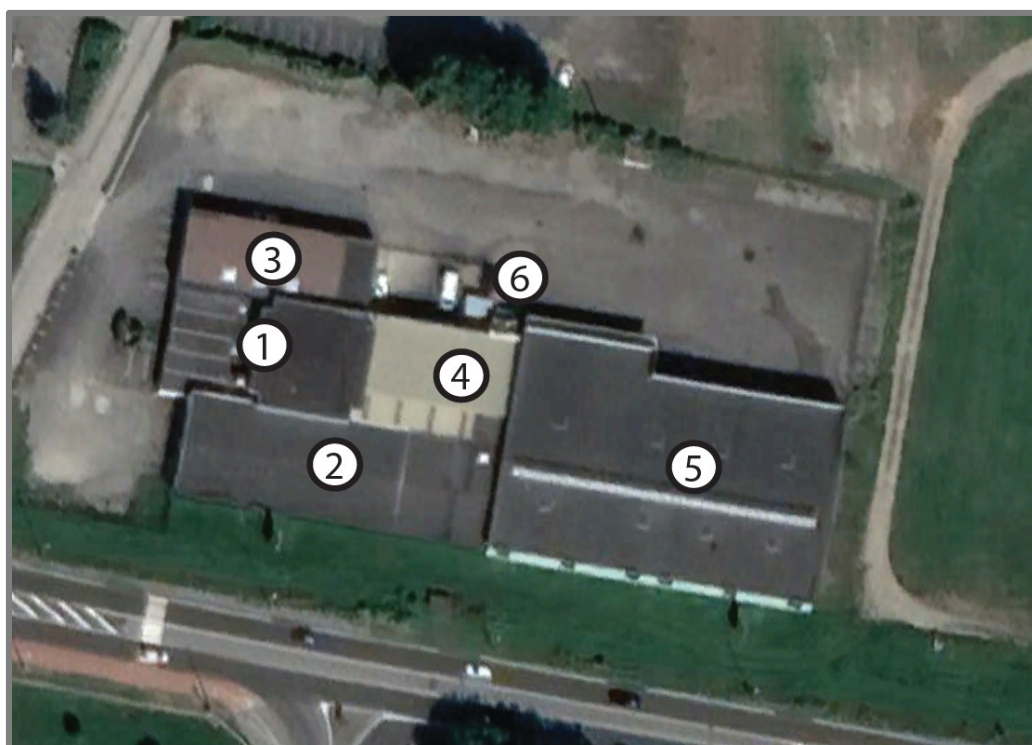
Hangar avec huiles sur le sol



Hangar avec huiles sur le sol

IV.3 Périmètre de la prestation/nomenclature des ouvrages

Les locaux concernés par le diagnostic sont repérés et présentés ci-dessous :



Réf. du bâtiment	Bâtiment et description	Surf. au sol (m ²)	Surface plancher (m ²)	Date de construction
1 – Locaux tertiaires	Ouvrage RDC avec mezzanine partielle R+1	390.35	543.59	1978
2 – Hangar à Louer	Ouvrage RDC Industriel	689.08	689.08	1978
3 – Hangar production 1	Ouvrage RDC Industriel	331.78	331.78	1978
4 – Hangar Desserte	Ouvrage RDC Industriel	398.40	398.40	Années 80
5 – Hangar production 5	Ouvrage RDC Industriel	1510.50	1510.50	Années 80
6 – Extérieur	Aménagement EXT	5896.13	5896.13	Années 80

Les toitures sont supposés sans Amiante ni HAP – les réseaux enterrés n’ont pas été considéré, car situés hors du bâti.

Les bétons et maçonneries sont supposées inertes à cette heure.

V. Inventaire des matériaux avant démolition par bâtiment

V.1 Préambule à l’inventaire – étude du bâti

V.1.1 Historique sommaire

Le site semble occupé à compter des années 70. Les différents locaux du site étaient utilisés à des fins d’activités industrielles et de locaux tertiaires. Il s’agit du seul usage connu du site.

V.1.2 Vues extérieures de l’ensemble

Les photographies ci-après permettent de visualiser les bâtiments à diagnostiquer.



Vue Est



Vue Nord-Ouest

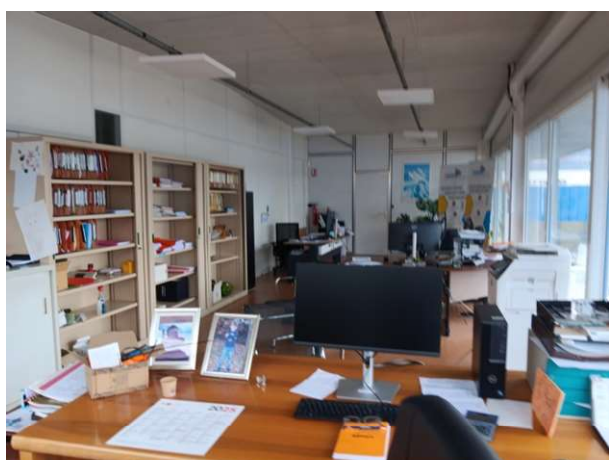


Vue Nord-Est

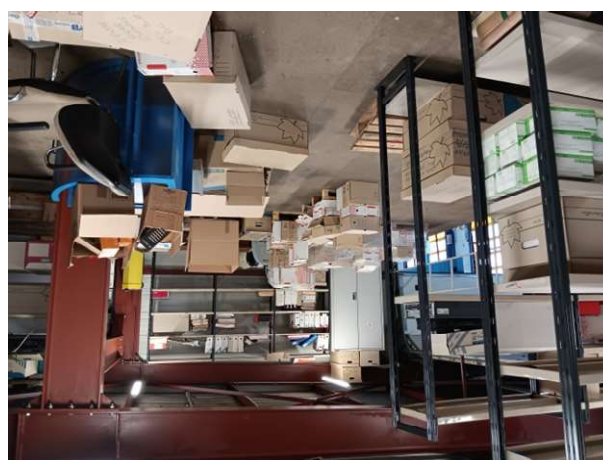


Vue Sud

V.1.3 Vues intérieures des ouvrages



Vue Zone 1 - mezzanine



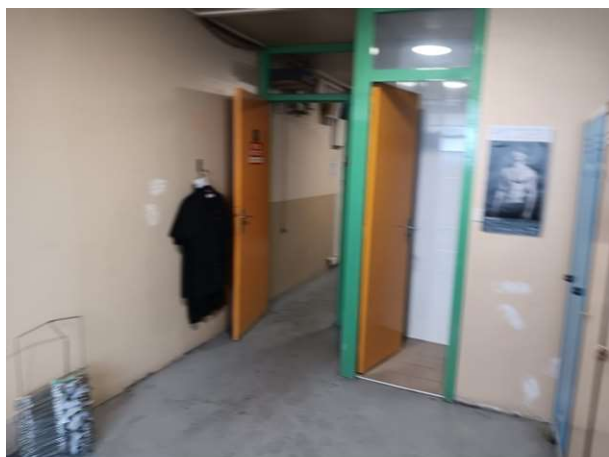
Vue Zone 1 - mezzanine



Vue Zone 1 - RDC



Vue Zone 1 - RDC



Vue Zone 1 - RDC



Vue Zone 1 - RDC



Vue Zone 2 - RDC



Vue Zone 2 - RDC



Vue Zone 3 - RDC



Vue Zone 4 - RDC


Vue Zone 5 - RDC

Vue Zone 5 - RDC

V.1.4 Description structurelle

Dimensions (maximale 'hors tout') :

Zone	Longueur	Largeur	Hauteur max	M ² SHOB	M ² SHON
1	22,90	11,10	5,00	459,20	459,20
2	47,50	18,30	5,00	689,08	689,08
3	28,85	11,50	4,70	331,78	331,78
4	24,00	16,60	6,30	398,40	398,40
5	50,35	30,00	7,00	1510,50	1510,50
6	134,00	68,00	0,00	206,15	0,00

Structure des ouvrages :

Zone	Fondations	Plancher	Structure	Façade	Cloisonnement	Huisserie	Couverture
1	Semelles (supposées)	Dalle béton/collaborant	Poteaux/poutres béton	Maçonnerie	Maçonnerie	Bois/Métal	Etanchéité sur dalle/bac acier
2	Massifs (supposés)	Dalle béton	Charpente métallique	Maçonnerie	SO	Métal	Bac acier
3	Massifs (supposés)	Dalle béton	Charpente métallique	Maçonnerie	SO	Métal	Bac acier
4	Massifs (supposés)	Dalle béton	Charpente métallique	Bac acier	Modulaire	Bois/Métal	Bac acier
5	Massifs (supposés)	Dalle béton	Charpente métallique	Bac acier	Modulaire	Métal	Bac acier
6	Enrobés	SO	SO	SO	SO	SO	SO

V.1.5 Inventaire des matériaux dangereux

Matériaux Contenant de l'Amiante (MCA)

En références aux DAAD fournis par le MOA, il a été repéré les éléments amiantés suivants :

- Conduit fibrociment : 20 ml,
- Mastics de fenêtres : 450 m²,
- Joints de brides : 7 U,

Aucune généralisation ou interprétation des diagnostics n'a été réalisées par nos soins. Le diagnostiqueur reste seul responsable des quantités fournies.

Matériaux avec revêtement plombé

En références aux DPAD fournis par le MOA, il a été repéré les éléments amiantés suivants :

- Peinture sur conduit : 1 U,

Aucune généralisation ou interprétation des diagnostics n'a été réalisées par nos soins. Le diagnostiqueur reste seul responsable des quantités fournies.

Matériaux contaminés par des polluants

Sans objet. **Etat des réseaux et ouvrage inconnus. Les dallages n'ont pas fait l'objet d'investigations.**

Inventaire de matériaux contenant de la créosote ou d'autres polluants

Chaudière, Installation de filtration des eaux,

Gaz en récipients à pression contenant des substances dangereuses

Extincteurs, Climatiseurs,

Chloro-fluorocarbones

Sans objet,

Inventaire des DEEE

Ont été recensés, sur constat visuel, les matériaux dangereux suivants :

- Néons et ampoules au plafond des locaux,
- Détecteurs incendies,
- Blocs secours,

Déchets de solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Néant. Pas de fosses septiques et bacs à graisses visibles sur le site.

Inventaire de matériaux contenant de l'huile et des PCB - Piles et accumulateurs

Néant.

VI. Valorisation déchets – économie circulaire

La différence entre réemploi, réutilisation et recyclage est liée au statut et à l'usage de l'objet réemployé ou réutilisé. Le réemploi est une opération qui permet à des biens qui ne sont pas des déchets d'être utilisés à nouveau sans qu'il y ait modification de leur usage initial.

La réutilisation est une opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en détournant éventuellement son usage initial. Le recyclage est l'opération par laquelle la matière première d'un déchet est utilisée pour fabriquer un nouvel objet.

La valorisation est l'opération dont le résultat principal est que des déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres substances, matières ou produits qui auraient été utilisés à une fin particulière.

VI.1 Recyclage / revalorisation des déchets non dangereux

Les déchets listés ci-dessous présentent un potentiel de recyclage / revalorisation qui leur permet d'éviter une mise en décharge et être utilisés pour la constitution de matériaux recyclés ou d'énergie. Ces déchets sont constitués de matériaux qui, après une éventuelle étape de prétraitement, et/ou de transformation, peuvent être utilisés en substitution d'une matière première vierge dans un cycle de production (recyclage).

Les principales matières recyclées à partir des déchets de chantier de démolitions sont :

- Les métaux (fer à béton, notamment) réutilisables directement dans les processus de fabrications,

- Le bois (classe B) traité avec des matières non dangereuses (menuiseries) utilisé pour la fabrication de panneaux de particules ou de combustibles,
- Le plastique (menuiseries, tuyauteries...) après opérations permettant de produire des granulés directement réutilisables pour fabriquer de nouveaux produits PVC neufs,
- DEEE,
- Polystyrène expansé,
- Laine minérale,
- Ferraille,
- Plâtre,
- Verre plat,

La réutilisation, pour le comblement des sous-sols et la stabilisation des rues avoisinantes, d'une partie des déchets inertes présents sur le chantier de démolition pourra être envisagé après broyage et concassage éventuel de ces matériaux.

VI.2 Réemploi / réutilisation des déchets

Au vu du projet architectural du site / des besoins sur d'autres opérations et de la bonne qualité en quantité suffisante de ces éléments, nous préconisons une dépose sélective et un stockage des éléments suivants :

VI.2.1 Luminaires/ blocs secours/sécurité/informatique

Quantité : 7 blocs secours/101 néons simples/28 spots/103 néons doubles/22 néons quadruples/1 tableau TGBT/1 caméra/ 1 contrôle d'accès

Etat : Bon

Mode opératoire de dépose : Déconnexion, mise sur palette, inventaire de la quincaillerie, conditionnement en sachet,



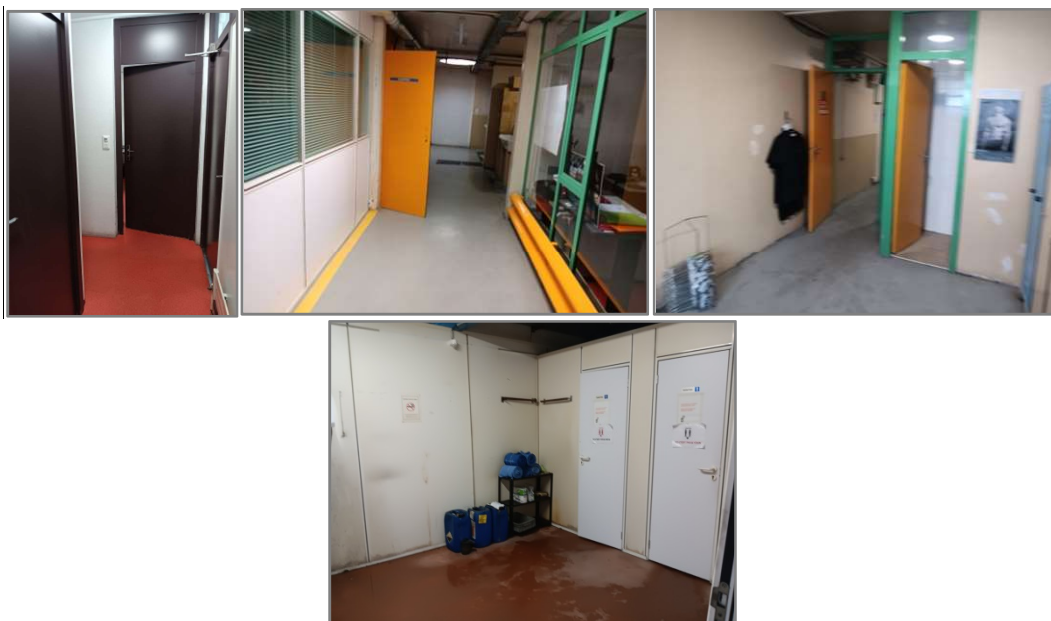
Vues des éléments à réemployer

VI.2.2 Portes

Quantité : 17 unités simple battant bois, 3 unités simple-battant métal, 4 unités simple-battant composite, 11 unités simple-battant vitrée, 4 portes métal 2 UP,

Etat : Moyen

Mode opératoire de dépose : Dégondage manuel, Démontage du dormant, mise sur palette, inventaire de la quincaillerie, conditionnement en sachet,



Vues des éléments à réemployer

VI.2.3 Sanitaires

Quantité : 3 WC, 8 Eviers, 1 Chauffe-eau/2 douches

Etat : Moyen

Mode opératoire de dépose : Lavage HP, Déconnexion, mise sur palette, inventaire de la quincaillerie, conditionnement en sachet,



4

Vues des éléments à réemployer

VI.2.4 Cloisons modulaires

Quantité : 317.83 m²

Etat : bon

Mode opératoire de dépose : Consignation, Démontage par entreprise spécialisée, mise sur palette cerclée/bâchée, inventaire de la quincaillerie, conditionnement en sachet,



Vues des éléments à réemployer

VI.2.5 Aérateurs

Quantité : 8 unités

Etat : Moyen

Mode opératoire de dépose : Démontage par entreprise spécialisée, mise sur palette cerclée/bâchée, inventaire de la quincaillerie, conditionnement en sachet,



Vues des éléments à réemployer

VI.2.6 Radiateurs/climatiseurs

Quantité : 11 radiateurs/2 climatiseurs

Etat : Moyen

Mode opératoire de dépose : Déconnexion, Démontage par entreprise spécialisée, mise sur palette cerclée/bâchée, inventaire de la quincaillerie, conditionnement en sachet,



Vues des éléments à réemployer

VI.2.7 Escaliers métalliques

Quantité : 3 unités

Etat : Moyen

Mode opératoire de dépose : Démontage par entreprise spécialisée, mise sur palette cerclée/bâchée, inventaire de la quincaillerie, conditionnement en sachet,



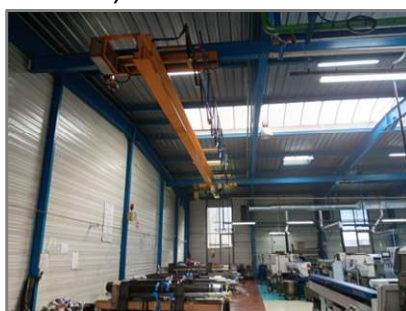
Vues des éléments à réemployer

VI.2.8 Ponts roulants

Quantité : 1 unité

Etat : Moyen

Mode opératoire de dépose : Déconnexion, Démontage par entreprise spécialisée, mise sur palette cerclée/bâchée, inventaire de la quincaillerie, conditionnement en sachet,



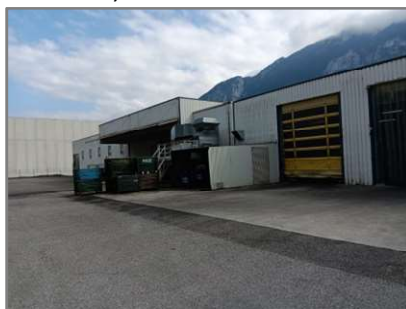
Vues des éléments à réemployer

VI.2.9 Portes coulissantes

Quantité : 2 unités

Etat : Moyen

Mode opératoire de dépose : Déconnexion, Démontage par entreprise spécialisée, mise sur palette cerclée/bâchée, inventaire de la quincaillerie, conditionnement en sachet,



Vues des éléments à réemployer

Nota : les menuiseries extérieures n'ont pas été considérées, en référence à la RT2020.

VII. Quantitatif des matériaux

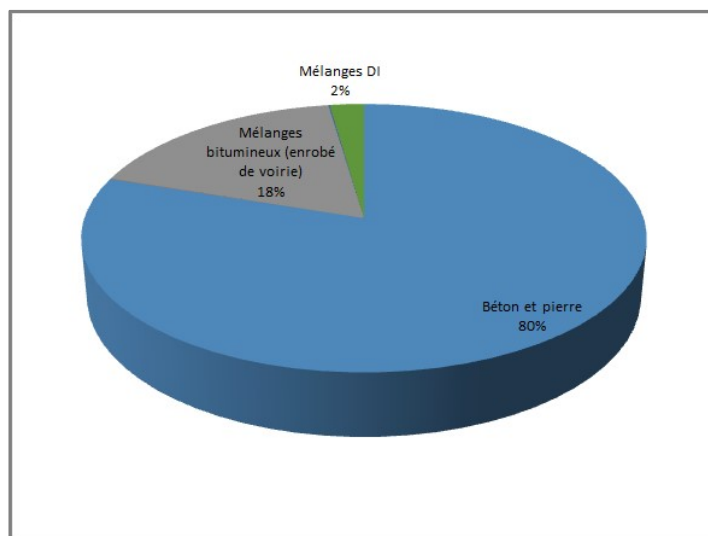
VII.1 Quantitatif des matériaux par code déchets

Le tableau ci-dessous synthétise les quantités et de la typologie des matériaux rencontrés pour l'ensemble du bâtiment et selon les codes déchets associés, sur la stricte base du programme des travaux.

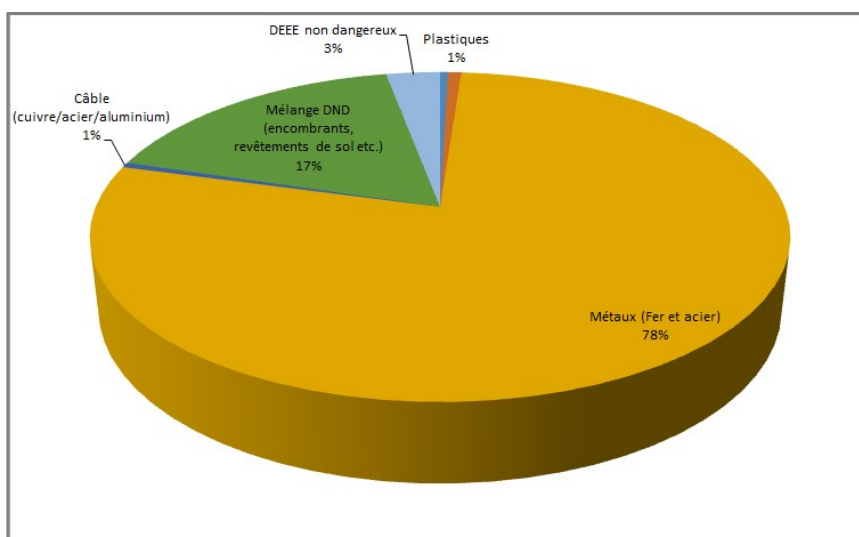
Type de Déchets	Code déchets	Dénomination selon arrêté 19/12/12	
DD	17 04 02	Eléments recouverts de peinture Plomb	0.04
	14 06 03*	Autres DD	0.90
	14 06 01*	Chloro-fluorocarbones	0.63
	17 06 05*	Amiante lié à des matériaux inertes (fibrociments)	0.24
	17 06 03*	Amiante libre	5.98
	20 01 21*	DEEE dangereux	0.00
Total DD			7.79
DI	17 01 01	Béton et pierre	2814.76
	17 01 03	Céramique	1.80
	17 03 02	Mélanges bitumineux (enrobé de voirie)	616.00
	17 05 01	Terres non polluées	0.00
	10 11 12	Verre sans menuiserie	2.56
	17 03 02	Mélanges DI	79.46
Total DI			3514.58
DND	17 02 01	Bois faiblement adjuvantés	0.94
	17 02 03	Plastiques	1.53
	17 08 02	Plâtre	0.00
	17 04 05	Métaux	166.53
	17 04 11	Câble (cuivre/acier/aluminium)	1.05
	17 09 04	Mélange DND (revêtements, menuiseries, etc.)	31.71
		Mélange DND (étanchéité)	5.25
	20 01 36	DEEE non dangereux	6.33
Total DND			213.34
Total général			3735.12

VII.2 Diagramme des quantités de déchets par typologie pour la totalité du projet

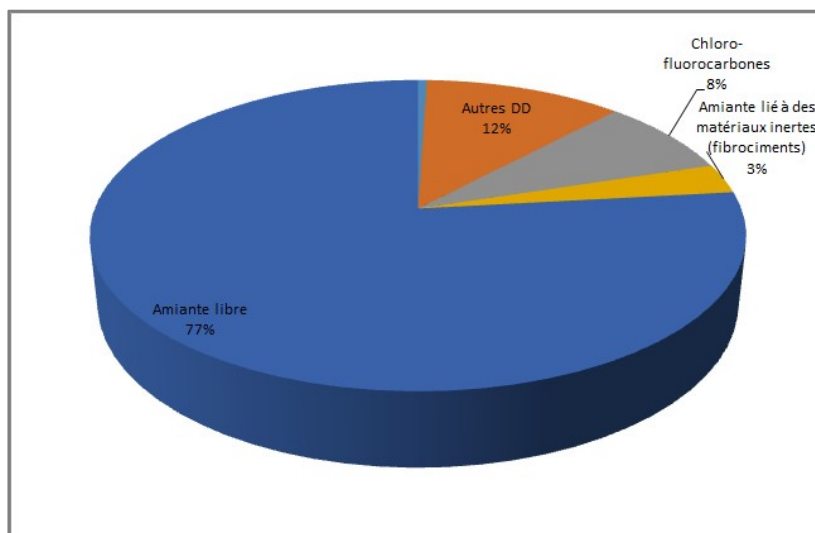
VII.2.1 Déchets inertes



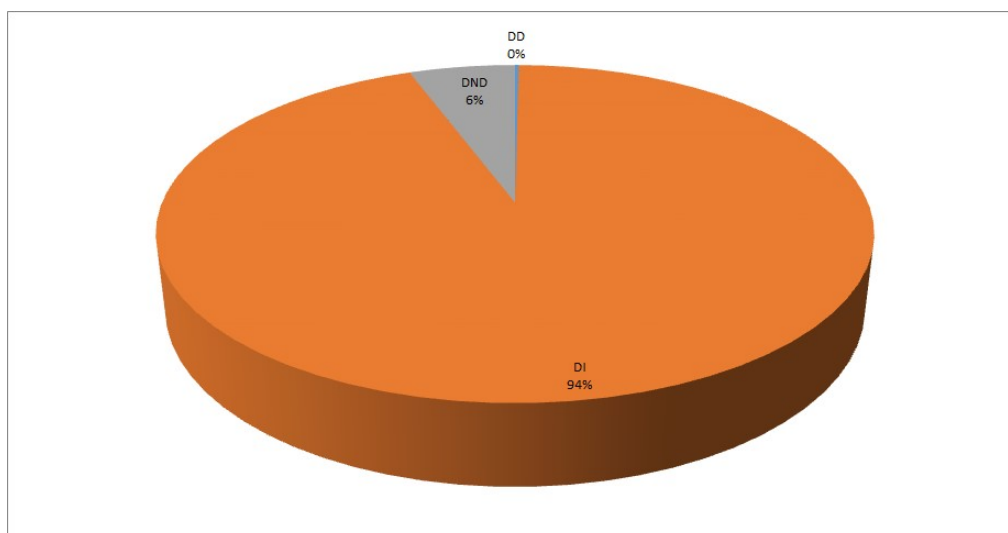
VII.2.2 Déchets non dangereux



VII.2.3 Déchets dangereux



VII.2.4 Quantités globales du projet



VII.3 Hypothèses de travail relatives aux quantitatifs de matériaux

VII.3.1 Dalle de béton

Les matériaux **béton avec du ferrailage** ont été classifiés en tant que déchets inertes (DI) sous le code déchets 17 01 01. En effet, les bétons devront être broyés et le ferrailage devra être séparé du béton lors des opérations de démolition. Le ferrailage a été considéré sous le ratio de 25 kg/m3, ce qui constitue un standard courant du BTP.

Les parpaings et agglomérés n'ont pas été considérés comme inertes revalorisables, ne pouvant être concassés pour mise en remblai.

VII.3.2 Matériaux amiantés

Concernant les **matériaux amiantés**, l'estimation des tonnages de matériaux dangereux classifiés comme déchets dangereux contenant de l'amiante (code déchet 17 06 05*) a été effectuée d'après notre retour d'expérience ainsi que d'après les méthodes de dépose suivantes :

- Conduits fibrociments : desemboitage/descellement,
- Mastics vitriers : dégondage/conditionnement,
- Joints de brides : découpe du support,

Ces méthodes sont proposées à titre indicatif et seule une société habilitée de désamiantage pourra définir ses méthodologies, ainsi que les moyens de protections afférents. Ces hypothèses de travail ont été formulées dans le but d'obtenir un poids approximatif des déchets à évacuer en tant que déchets dangereux amiantés. Ils ne constituent pas des recommandations quant à la méthode préconisée pour désamianter le site.

VII.3.1 Matériaux plombés

Concernant les matériaux plombés, l'estimation des déchets sur éléments métalliques/bois a été réalisée en considérant la globalité du matériau concerné (peinture + support) afin de limiter le risque d'aléas et attendu que la dépose s'effectuera manuellement sous brumisation intense, et sans décapage (en conformité avec les préconisations de l'INRS).

VII.3.2 Autres matériaux

Aucune pollution des dalles, refends et conduits par dépôts de matière, dépôts de cendres ou imprégnation n'a été considéré par nos services, **en l'absence de toute information**. Les étanchéités ont été considérées sans HAP.

VII.4 Quantitatif des matériaux selon le formulaire ADEME

Le tableau en page suivante synthétise les quantités et de la typologie des matériaux rencontrés pour l'ensemble du site.

VII.4.1 Matériaux inertes

	Localisation des matériaux dans les bâtiments	Tonnage estimatif	Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
Mélanges bitumineux (sans goudron)	Enrobé de plateforme	616.00	Réutilisation à chaud ou à froid ou Stockage en classe 3 (ISDI).
Terres non polluées (hors terre végétale)	Remblai de plateforme	0.00	Réutilisation sur site ou hors site ou Stockage en classe 3 (ISDI)
Béton et pierre	Dalle et mur de béton armé, pierre de taille, maçonnerie de plancher hourdis	2814.76	Séparation préalable du ferrailage et enduit si présent. Evacuation en filières de déchets inertes
Tuiles et briques (Présence de plâtre à préciser)	Tuiles	0.00	
Céramique (carrelage, faïence et sanitaires)	Lavabo, toilettes, faïence et carrelage	1.80	Tri + valorisation matière, Evacuation en filières de déchets inertes
Verre sans menuiserie	-	2.56	Tri + valorisation matière, évacuation en filière DI ou recyclage
Mélanges de DI listés ci-dessus sans DND	-	79.46	Evacuation en filières de déchets inertes

VII.4.2 Matériaux non dangereux

		Localisation des matériaux dans les bâtiments	Tonnage estimatif	Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
Plâtre	Plaques et carreaux	-	0.00	Démontage, tri, centre de recyclage. .
	Enduit + support inerte	Briques plâtrières	0.00	Plateforme de regroupement, de tri, et de prétraitement
	Complexes plâtre + isolant	-	0.00	-
Bois	Non traités	-	0.00	-
	Faiblement adjuvantés	Portes, cloisons, etc.	0.94	Plateforme de regroupement, de tri, et de prétraitement, valorisation énergétique
Fenêtres et autres ouvertures vitrées		Huissierie plastiques non contaminées au plomb	2.77	Plateforme de regroupement, de tri, et de prétraitement
Métaux *		Structures métalliques, tuyaux eau, tuyaux en acier, structures, etc.	166.53	Démontage, tri, centre de recyclage. Peut-être plombé.
Plastiques *		Chemins de câbles, tuyaux d'évacuation EU, gaines plastiques, etc.	1.53	Plateforme de regroupement, de tri, et de prétraitement
Isolants	Laines minérales	-	0.06	-
	Plastiques alvéolaires	-	0.00	-
	Autres isolants	-	0.00	-
Complexe d'étanchéité sans goudron *		-	5.25	-
Revêtements de sols		Revêtements Moquettes	3.29	-
DEEE non dangereux **		Eclairages, etc.	6.33	Démontage, réemploi sur autre site, Plateforme de regroupement, de tri, et de prétraitement
Mélanges de DND		Faux-plafonds ...	25.59	Plateforme de regroupement, de tri, et de prétraitement
Autres DND **		Câble (cuivre/acier/aluminium)	1.05	Plateforme de regroupement, de tri, et de prétraitement Repérage et purge préalable par entreprise spécialisée

VII.4.3 Matériaux dangereux

		Localisation des matériaux dans les bâtiments	Tonnage estimatif	Observations concernant les opérations particulières à envisager lors de la démolition et les éventuelles possibilités de réemploi sur le site
Amiante	Amiante lié à des matériaux inertes	Conduits fibrociments	0.24	Opération de désamiantage par un organisme agréé obligatoire avant toute démolition Installation de stockage de déchets non dangereux (CET II) en alvéole spécifique / Installation de stockage de déchets dangereux (CET I) / vitrification
	Amiante libre	Mastics vitriers Joints de bride	5.98	
Complexe d'étanchéité contenant du goudron		-	0.00	-
Peintures contenant des substances dangereuses (y compris matériaux contaminés par des peintures au plomb)		-	0.04	Les éléments métalliques recouverts de peinture au Plomb sont à recycler en Centre de recyclage par une société disposant des agréments pour traiter ce genre de peinture.
Bois traités contenant des substances dangereuses		-	0.00	Collecte, valorisation par un organisme agréé /filière spécialisée (SNCF, etc.) Unité de traitement spécialisé / ISDD Classe 1
Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)		Tube de néons et ampoules à vapeur de Mercure	0.59	Réemploi sur autre site ou évacuation en éco-organismes agréés (Recylum, Ecologic, Eco-Systèmes, ERP)
Autres DD **		-	0.94	Collecte, valorisation par un organisme agréé /filière spécialisée Unité de traitement spécialisé / ISDD Classe 1
Autres DEEE contenant des substances dangereuses **			0.04	Collecte, valorisation par un organisme agréé /filière spécialisée Unité de traitement spécialisé

VIII. Filières d'élimination et/ou de valorisation des déchets

VIII.1 Documents de planification en matière de déchets

Le site de est soumis par son implantation aux documents de planification suivants :

Intitulé du document	Objectifs du document	Date d'approbation
Plan National de Décontamination et d'Élimination des Appareils contenant des PCB et PCT	Ce plan prévoit un calendrier obligatoire pour le traitement de tous les appareils contenant des PCB et PCT en fonction de leur date de fabrication.	26 Février 2003
Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs (PNGMDR).	Le PNGMDR vise principalement à dresser un bilan régulier de la politique de gestion de ces substances radioactives, à évaluer les besoins nouveaux et à déterminer les objectifs à atteindre à l'avenir, notamment en termes d'études et de recherches.	Février 2014
Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux de la région AURA	La PREDD a notamment pour objectif de recenser les installations existantes d'élimination des déchets dangereux, notamment par valorisation, incinération, co-incinération, stockage, traitement physico-chimique ou biologique;	Novembre 2009
Plan départemental de Gestion des déchets du BTP pour les départements de Savoie	Le PDBTP est un document qui permet d'évaluer le gisement et les capacités d'élimination des déchets du BTP à l'échelle d'un département, d'identifier les pratiques des professionnels et de faire des recommandations.	Février 2012

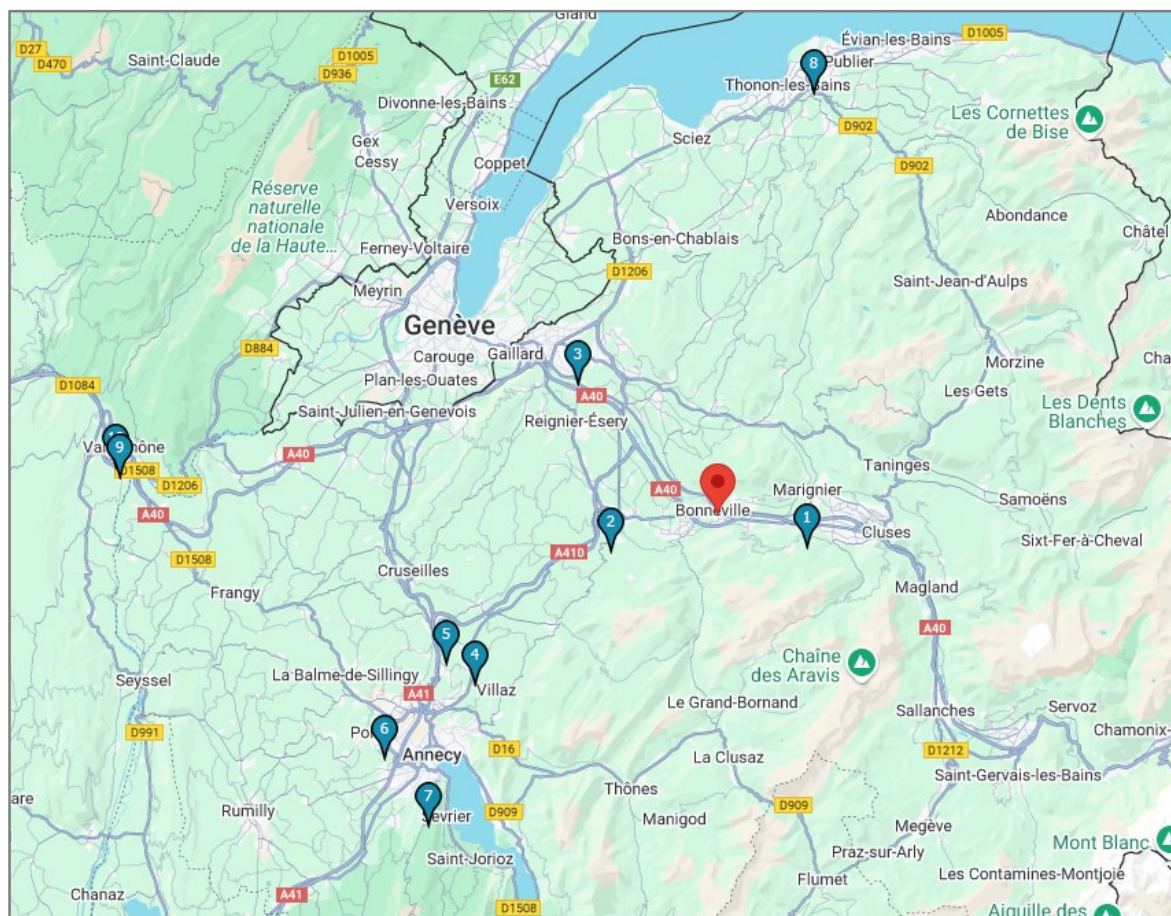
Ces documents sont disponibles sur les sites internet publics (départementaux, régionaux ou nationaux).

VIII.2 Inventaire indicatifs des filières de traitement des déchets à proximité du site

L'objectif de cet inventaire est de pouvoir identifier à proximité du site, les filières de collecte, regroupement, tri, valorisation et élimination des déchets. Une liste indicative, par typologie de déchets, des prestataires localisés à proximité du site est donnée au sein des tableaux en pages suivantes.

Celle-ci a été établie à partir des informations mises à dispositions par la Fédération Française du Bâtiment. Les adresses exactes et contacts et détails des types de déchets acceptés par de chaque centre proposé peuvent être consultés sur le site Internet de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) à l'URL suivant : <http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr>.

Nota : les centres proposant du recyclage sont indiqués en **vert** sur les schémas ci-après.

VIII.2.1 Centre de traitement des déchets dangereux (DD)


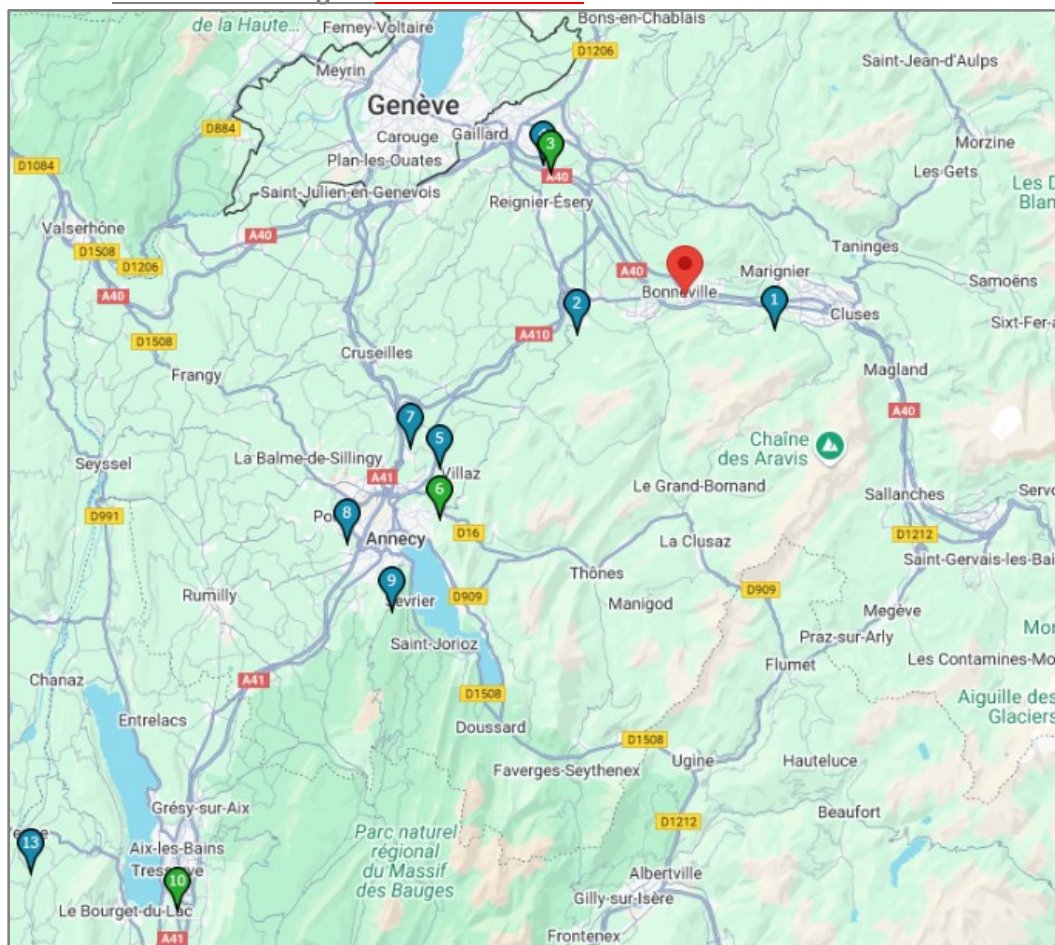
Nom / distance du chantier / Ville

1	<u>NANTET LOCABENNES</u>	9,14 km	MARIGNIER
2	<u>DECHAMBOUX DECHETS SERVICES</u>	9,37 km	LA ROCHE-SUR-FORON
3	<u>PASTEUR RECYCLAGE</u>	22,8 km	VETRAZ-MONTHOUX
4	<u>ORTEC ENVIRONNEMENT</u>	26,27 km	CHARVONNEX
5	<u>EXCOFFIER RECYCLAGE</u>	36,34 km	VILLY-LE-PELLOUX
6	<u>SUEZ R&V Centre Est</u>	46,35 km	POISY
7	<u>TRIGENIUM</u>	50,97 km	ANNECY
8	<u>ORTEC ENVIRONNEMENT</u>	54,01 km	THONON-LES-BAINS
9	<u>CC du Pays de Bellegardien</u>	68 km	BELLEGARDE-SUR-VALSERINE
10	<u>Déchèterie Recycl'inn</u>	68,76 km	CHATILLON-EN-MICHAILLE

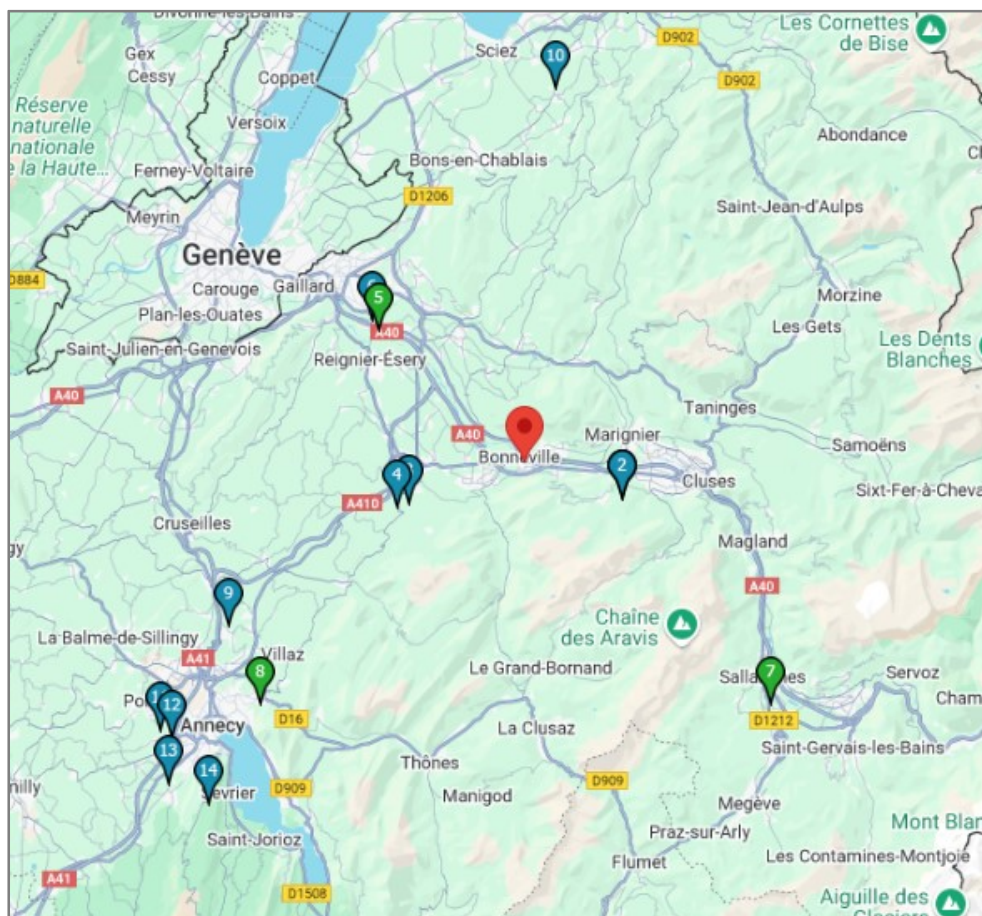
VIII.2.2 Collecteur de déchets dangereux (DD)

NOM DU COLLECTEUR	VILLE	REP BÂTIMENT
ARC EN CIEL RECYCLAGE	IZEAUX	
ARC EN CIEL RECYCLAGE	BOURGOIN-JALLIEU	
ARC EN CIEL RECYCLAGE	BEAUREPAIRE	
CHIMIREC CENTRE EST	CHATILLON-SUR-CHALARONNE	
CHIMIREC CENTRE EST	BELLEVILLE	
CURIUM	MONTAGNY	
DECHAMBOUX DECHETS SERVICES	LA ROCHE-SUR-FORON	
EXCOFFIER RECYCLAGE	VILLY-LE-PELLOUX	
GUYONNET	SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU	
NANTET LOCABENNES	FRANCIN	
NANTET Locabennes	AIGUEBLANCHE	
NANTET LOCABENNES	AIGUEBLANCHE	
NANTET LOCABENNES	MARIGNIER	
ORTEC ENVIRONNEMENT	CHARVONNEX	
ORTEC ENVIRONNEMENT	THONON-LES-BAINS	
PASTEUR RECYCLAGE	VETRAZ-MONTHOUX	
SERPOL	VENISSIEUX	
SEVIA	SAINT-FONS	
SME ENVIRONNEMENT	LE POIZAT	
SUEZ R&V Centre Est	CHAMBERY	
SUEZ R&V Centre Est	POISY	
TRIGENIUM	ANNECY	

VIII.2.3 Centre de stockage d'amiante ciment



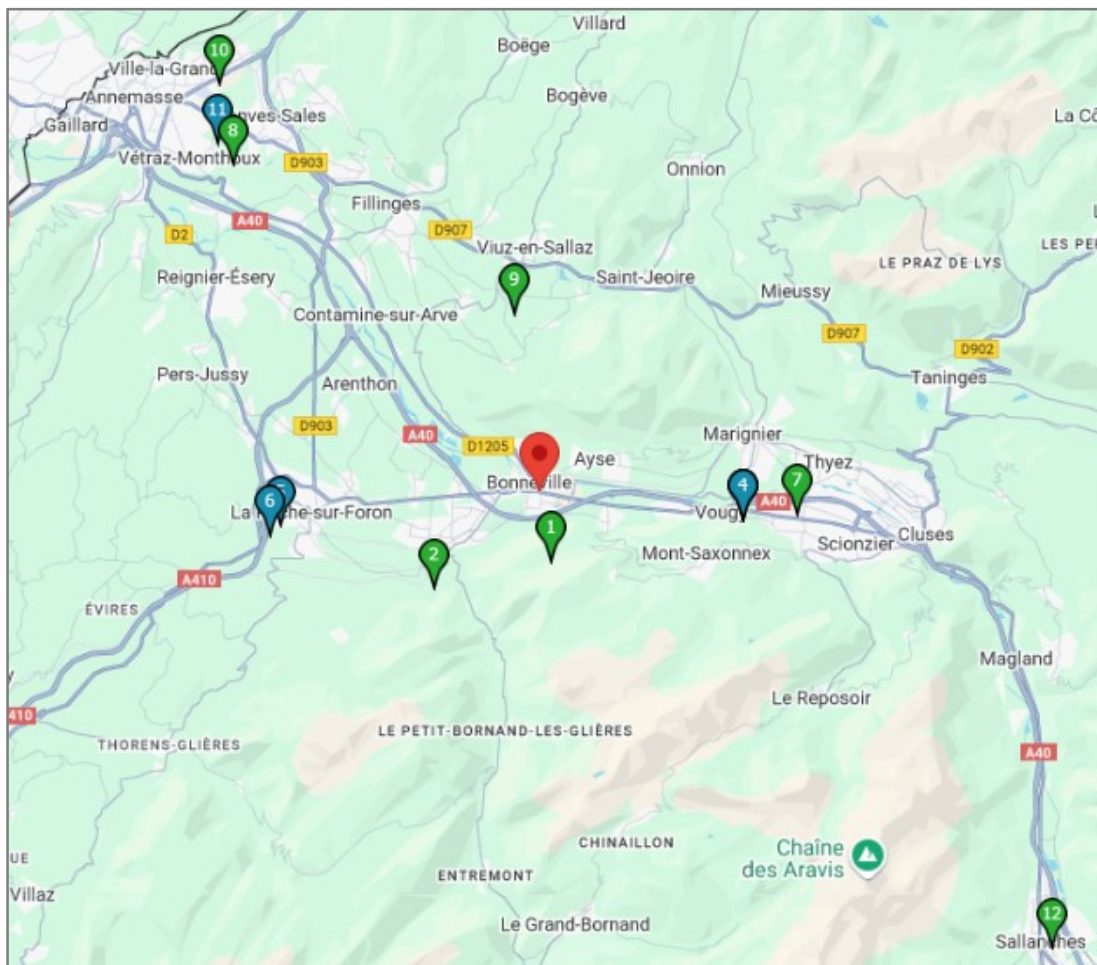
	Nom /	distance du chantier /	Ville
1	<u>NANTET LOCABENNES</u>	9,14 km	MARIGNIER
2	<u>DECHAMBOUX DECHETS SERVICES</u>	9,37 km	LA ROCHE-SUR-FORON
3	<u>RCR</u>	20,1 km	VETRAZ-MONTHOUX
4	<u>PASTEUR RECYCLAGE</u>	22,8 km	VETRAZ-MONTHOUX
5	<u>ORTEC ENVIRONNEMENT</u>	26,27 km	CHARVONNEX
6	<u>VIGNIER RECYCLAGE</u>	30,52 km	VILLAZ
7	<u>EXCOFFIER RECYCLAGE</u>	36,34 km	VILLY-LE-PELLOUX
8	<u>SUEZ R&V Centre Est</u>	46,35 km	POISY
9	<u>TRIGENIUM</u>	50,97 km	ANNECY
10	<u>NANTET LOCABENNES</u>	83,48 km	AIX-LES-BAINS

VIII.2.4 Centre de stockage des déchets non dangereux (DND)


Nom / distance du chantier / Ville

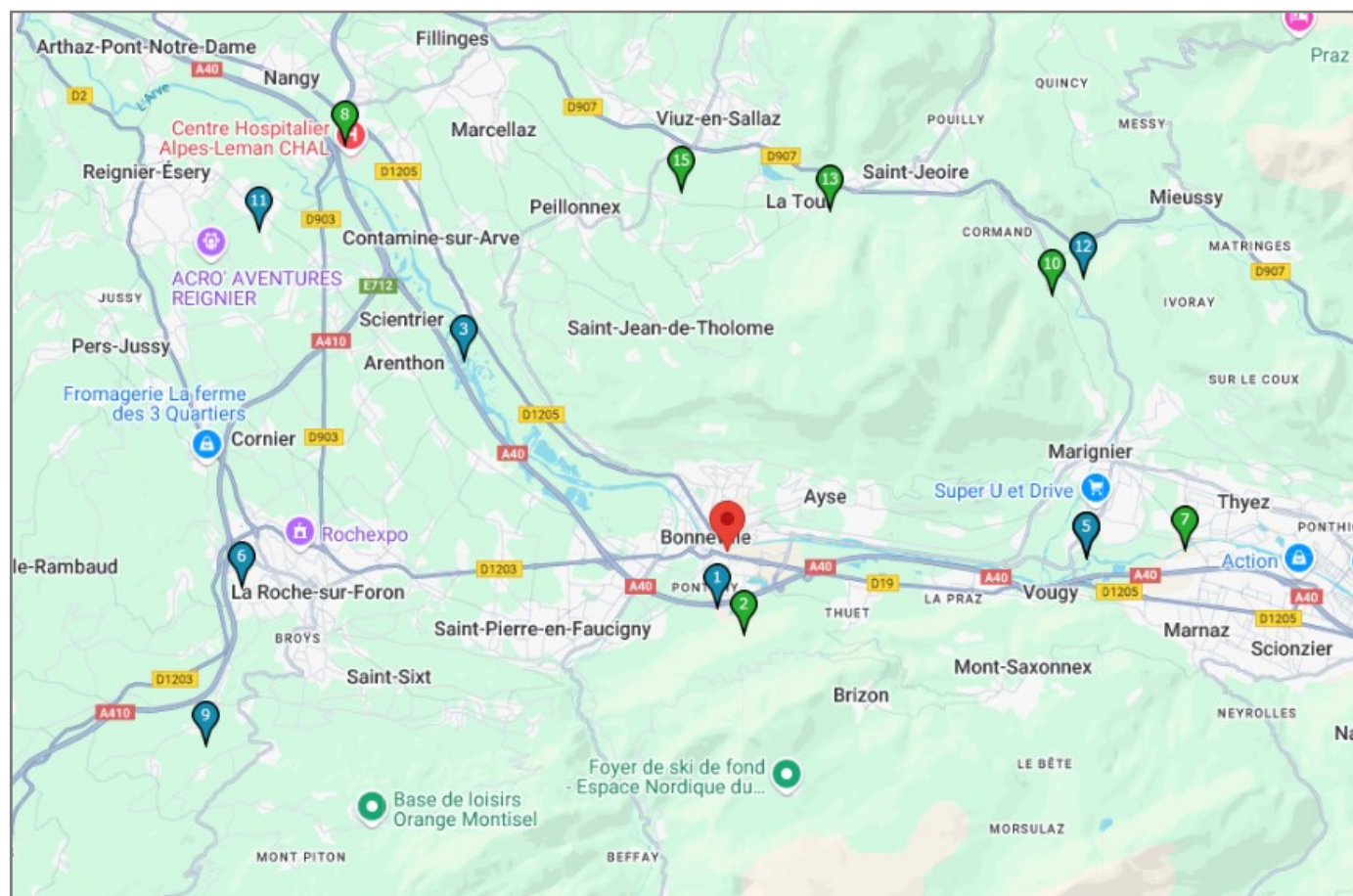
1	<u>NANTET LOCABENNES</u>	9,14 km	MARIGNIER
2	<u>EXCOFFIER RECYCLAGE</u>	9,14 km	MARIGNIER
3	<u>DECHAMBOUX DECHETS SERVICES</u>	9,37 km	LA ROCHE-SUR-FORON
4	<u>DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS DU FORON</u>	10,97 km	LA ROCHE-SUR-FORON
5	<u>RCR</u>	20,1 km	VETRAZ-MONTHOUX
6	<u>PASTEUR RECYCLAGE</u>	22,8 km	VETRAZ-MONTHOUX
7	<u>Excoffier - Sallanches</u>	28,93 km	SALLANCHES
8	<u>VIGNIER RECYCLAGE</u>	30,52 km	VILLAZ
9	<u>EXCOFFIER RECYCLAGE</u>	36,34 km	VILLY-LE-PELLOUX
10	<u>CSP</u>	45,01 km	ALLINGES

VIII.2.5 Plateforme de regroupement de métaux



Nom / distance du chantier / Ville

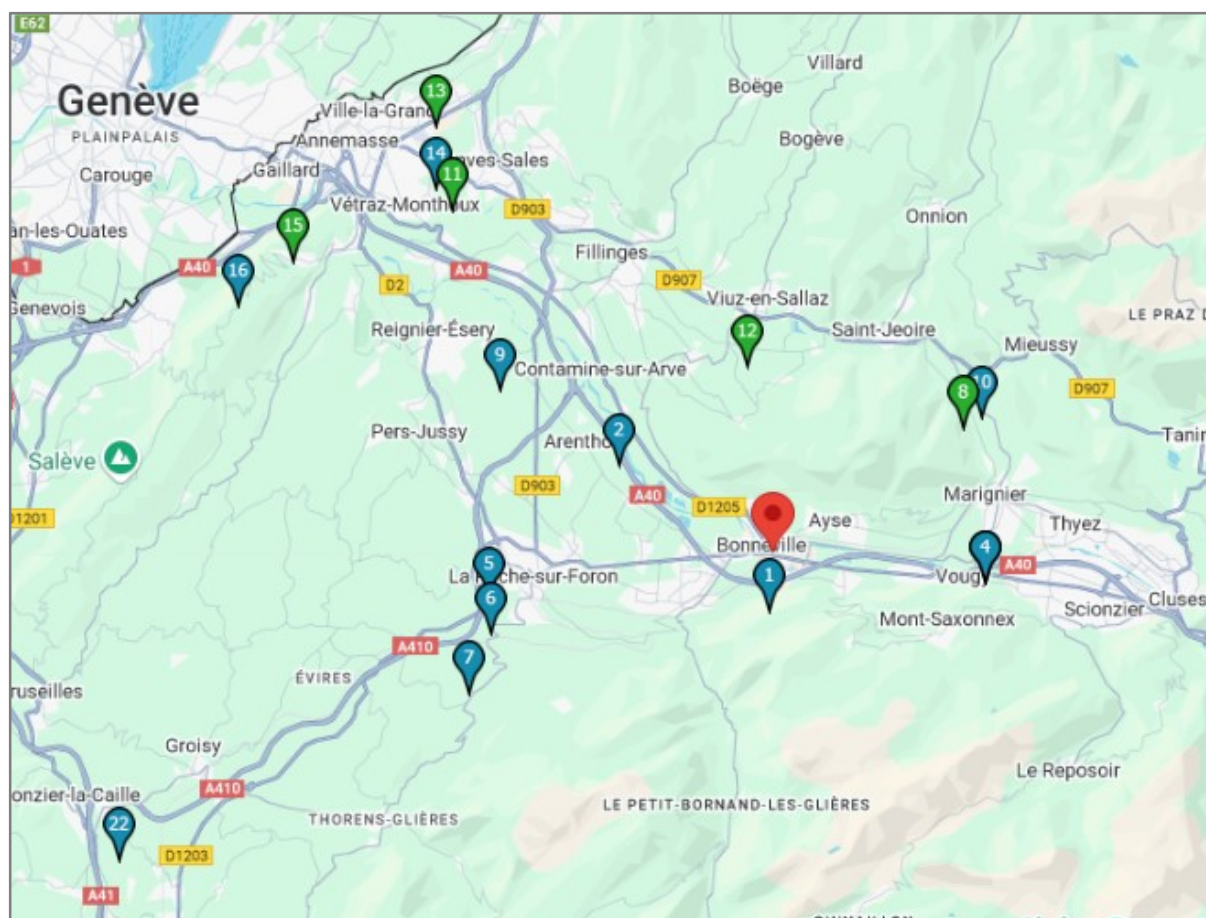
1	Denarie Matériaux Bonneville	1,59 km	BONNEVILLE
2	LALLIARD Saint-Pierre en Faucigny	4,73 km	SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY
3	NANTET LOCABENNES	9,14 km	MARIGNIER
4	EXCOFFIER RECYCLAGE	9,14 km	MARIGNIER
5	PURFER LA ROCHE-SUR-FORON	9,72 km	LA ROCHE-SUR-FORON
6	DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS DU FORON	10,97 km	LA ROCHE-SUR-FORON
7	EDB Thyez	11,46 km	THEYZ
8	RCR	20,1 km	VETRAZ-MONTHOUX
9	Point.P BMRA VIUZ EN SALLAZ - 4745	20,69 km	VIUZ-EN-SALLAZ
10	Point.P BMRA ANNEMASSE - 3550	22,4 km	VILLE-LA-GRAND

VIII.2.6 Filières de stockage des déchets inertes (DI)


Nom / distance du chantier / Ville

1	EXCOFFIER RECYCLAGE	1,14 km	BONNEVILLE
2	Denarie Matériaux Bonneville	1,59 km	BONNEVILLE
3	SCMS	7,64 km	CONTAMINE-SUR-ARVE
4	NANTET LOCABENNES	9,14 km	MARIGNIER
5	EXCOFFIER RECYCLAGE	9,14 km	MARIGNIER
6	DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS DU FORON	10,97 km	LA ROCHE-SUR-FORON
7	EDB Thyez	11,46 km	THEYZ
8	BigMat Girardon Annemasse	13,02 km	FILLINGES
9	PLATEFORME DE RECYCLAGE FERME PERRILLAT	13,62 km	LA ROCHE-SUR-FORON
10	PLATEFORME DU GIFFRE	14,21 km	SAINT-JEOIRE

VIII.2.7 Centres de recyclage des déchets inertes (DI)



Nom / distance du chantier / Ville

1	EXCOFFIER RECYCLAGE	1,14 km	BONNEVILLE
2	SCMS	7,64 km	CONTAMINE-SUR-ARVE
3	NANTET LOCABENNES	9,14 km	MARIGNIER
4	EXCOFFIER RECYCLAGE	9,14 km	MARIGNIER
5	DECHETTERIE DES PROFESSIONNELS DU FORON	10,97 km	LA ROCHE-SUR-FORON
6	PLATEFORME DE RECYCLAGE DU COL D'EVIRE	12,24 km	ETAUX
7	PLATEFORME DE RECYCLAGE FERME PERRILLAT	13,62 km	LA ROCHE-SUR-FORON
8	PLATEFORME DU GIFFRE	14,21 km	SAINT-JEOIRE
9	CARRIERE ET PLATEFORME DE L'ECULAZ	14,5 km	REIGNIER
10	SOCAVA	18,13 km	SAINT-JEOIRE

IX. Annexes

Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable.

IX.1 Annexe 1 : Minutes de l'inventaire

*Les quantités et mesures sont issues de nos mesures sur site, ainsi que de notre lecture des plans fournis.
Ils n'ont pas de valeurs contractuelles.*

Pièce/batiment	Longueur	Largeur	Hauteur	m² surface	Type	Désignation	Longueur	Largeur	Hauteur	Quantité	Masse volumique	Poids
Réserve	3,50	3,00	2,50	10,50	Béton/pierre	Dallage béton (12 cm supposé)	1,00	1,00	0,12	3 298,25	2,20	870,74
Bureau	12,80	4,50	2,80	57,60	Métaux *	Ferrailage (25 kg/m3 supposé)				395,79	0,03	9,89
Onduleur	3,50	4,50	3,20	15,75	Béton/pierre	Fondations (20 cm/m² supposé)	1,00	1,00	0,20	3 298,25	2,20	1 451,23
Archives mezzanine	8,55	8,00	2,60	68,40	Métaux *	Ferrailage (25 kg/m3 supposé)				659,65	0,03	16,49
Location	47,50	14,00	5,00	665,00	Béton/pierre	Refend béton (25 cm mesuré)	36,90	0,25	2,50	1,00	2,20	50,74
	5,60	4,30	5,00	24,08	Métaux *	Ferrailage (25 kg/m3 supposé)				23,06	0,03	0,58
Bureau secrétaire	3,10	4,00	2,50	12,40	Autres DI	Agglomérés 12 cm	3,00	0,12	2,50	1,00	2,20	1,98
Accueil	4,00	5,00	2,50	20,00	Mélanges de DND	Porte composite	2,00	1,20	0,01	4,00	2,50	0,24
Bureau gauche	3,00	4,50	2,50	13,50	DEEE non dangereux **	Double néons	1,00	1,00	1,00	103,00	0,00	0,15
Débaras	3,00	2,75	2,50	8,25	Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)	Néons	1,00	1,00	1,00	206,00	0,00	0,10
Desserte	3,20	1,80	2,50	5,76	Équipements de chauffage, de climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux	Climatiseur	1,00	1,00	1,00	3,00	0,02	0,04
Dont WC	1,60	0,95	2,50		Métaux *	Chemin de cables	164,75	1,00	1,00	1,00	0,01	1,32
Bureau 3	3,00	3,60	2,50	10,80	Autres DND **	Cables	174,30	1,00	1,00	6,00	0,00	1,05
Vestiaire	5,00	3,00	2,30	15,00	DEEE non dangereux **	quadruples néons	1,00	1,00	1,00	22,00	0,00	0,08
Dont douche	1,00	1,80	2,30		Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)	Néons	1,00	1,00	1,00	88,00	0,00	0,04
Desserte	4,50	3,00	2,30	13,50	Revêtements de sols	Moquette	145,11	1,00	1,00	1,00	0,00	0,29
Chaufferie	1,15	1,00	2,50	1,15	Mélanges de DND	Faux-plafonds Armstrong	247,62	1,00	1,00	1,00	0,00	0,74
	3,20	1,50	2,50	4,80	Métaux *	Rails FP	247,62	1,00	1,00	1,00	0,00	0,37
Entretien	3,50	3,00	2,50	10,50	Amiante friable	Baies vitrées	1,10	2,50	7,20	3,00	0,00	0,09
Salle réunion	3,00	5,60	2,50	16,80	Amiante friable	Verre baie vitrée	1,10	2,50	0,01	3,00	2,50	0,10
Couloir	6,30	2,60	2,50	16,38	Amiante friable	Baies vitrées	2,50	1,40	7,80	7,00	0,00	0,22
	7,80	3,20	2,50	24,96	Amiante friable	Verre baie vitrée	2,50	1,40	0,01	7,00	2,50	0,31
Traceur	9,80	3,80	2,50	37,24	Mélanges de DND	Cloisons composite	38,75	2,50	0,02	1,00	2,50	4,84
Ordres	4,00	2,00	2,50	8,00	Métaux *	Radiateurs	1,00	1,00	1,00	8,00	0,02	0,14
Hangar Nord	28,85	11,50	4,70	331,78	Faiblement adjuvants	Porte bois SB	2,00	1,20	0,02	17,00	0,70	0,57
Desserte hangar	15,90	9,40	6,30	149,46	Amiante friable	Baies vitrées	1,80	0,90	5,40	1,00	0,00	0,02
Dont cantine	7,80	3,00	4,00		Amiante friable	Verre baie vitrée	1,80	0,90	0,01	1,00	2,50	0,02
Dont stockage	1,50	7,50	4,00		Métaux *	Bac acier	903,63	1,00	2,50	1,00	0,00	6,78
Hangar chargement	24,00	16,60	6,30	398,40	Métaux *	Escalier métallique	1,00	1,00	1,00	1,00	0,08	0,08
Hangar production	50,35	30,00	7,00	1 510,50	Béton/pierre	Dallage béton (12 cm supposé) R+1	1,00	1,00	0,12	83,85	2,20	22,14
Dont préf	4,80	30,90	2,60		Métaux *	Ferrailage (25 kg/m3 supposé)				10,06	0,03	0,25
Zone stockage bennes	6,50	19,50		126,75	Métaux *	Gaine ventilation	0,55	0,55	2,20	13,05	0,00	0,11
Rétention	6,00	5,25		31,50	Laines minérales	Isolant gaine	0,55	0,55	2,20	13,05	0,00	0,06
Abri	5,80	4,00	2,20	23,20	Métaux *	Poteau IPE 300	10,00	2,50	1,00	1,00	0,04	1,08
Porche	2,60	9,50	2,50	24,70	Métaux *	Poutres IPE 300	55,10	1,00	1,00	1,00	0,04	2,37
					Métaux *	Pannes IPE 120	126,50	1,00	1,00	1,00	0,01	1,34
					Mélanges de DND	Lamellé collé	68,40	1,00	0,03	1,00	2,50	5,13
					Métaux *	Extension charpente archives	68,40	1,00	1,00	0,01	4,79	3,91
					Faiblement adjuvants	Escalier bois 4 marches	1,00	1,00	1,00	1,00	0,04	0,04
					DEEE non dangereux **	Aérateurs statiques	1,00	1,00	1,00	6,00	0,05	0,27
					DEEE non dangereux **	petit Aérateurs statiques	1,00	1,00	1,00	2,00	0,03	0,05
					Revêtements de sols	Résine	2 981,85	1,00	1,00	1,00	0,00	2,98
					Plastiques *	Conduit PVC	48,60	1,00	1,00	1,00	0,00	0,19
					Béton/pierre	Refend béton (25 cm mesuré)	135,90	0,25	3,50	1,00	2,20	261,61
					Métaux *	Ferrailage (25 kg/m3 supposé)				118,91	0,03	2,97
					Métaux *	Conduit métallique	594,15	1,00	1,00	1,00	0,01	3,56
					Plastiques *	Ouverture	4,70	3,70	0,01	1,00	2,50	0,22
					Amiante friable	Baies vitrées	1,50	1,00	5,00	22,00	0,00	0,44
					Amiante friable	Verre baie vitrée	1,50	1,00	0,01	22,00	2,50	0,41
					Métaux *	Poutre IPE 400	123,20	1,00	1,00	1,00	0,07	0,70
					Métaux *	Poteau IPE 400	16,00	2,50	1,00	1,00	0,07	2,07
					Métaux *	Rives IPE 120	95,00	1,00	1,00	1,00	0,01	1,01
					Métaux *	Cornières L 50	30,73	1,00	1,00	1,00	0,00	0,12
					Autres DI	Agglomérés 14 cm	56,10	0,14	2,50	1,00	2,20	43,20
					DEEE non dangereux **	Spots	1,00	1,00	1,00	28,00	0,01	0,14
					Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)	Ampoules	1,00	1,00	1,00	28,00	0,00	0,01
					Mélanges de DND	Porte vitrée	2,00	1,20	0,01	11,00	2,50	0,66
					Faiblement adjuvants	Plinthes bois	112,20	1,00	1,00	1,00	0,00	0,34
					Amiante friable	Cloisons vitrée	21,85	2,50	0,03	1,00	2,50	4,10
					DEEE non dangereux **	Prise	1,00	1,00	1,00	10,00	0,00	0,00
					DEEE non dangereux **	Interrupteur	1,00	1,00	1,00	15,00	0,00	0,00
					Métaux *	Soupirail Alu	0,40	1,00	3,00	0,00	2,50	0,00
					Céramiques	WC	1,00	1,00	1,00	3,00	0,06	0,17
					Plastiques *	Goulotte PVC	19,10	1,00	1,00	1,00	0,01	0,15
					Céramiques	evier	1,00	1,00	1,00	8,00	0,05	0,36
					Mélanges de DND	Méuble évier	1,00	1,00	1,00	2,00	0,04	0,07
					Plastiques *	Aérateurs PVC	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
					Métaux *	Radiateurs annulaires	3,60	1,00	1,00	1,00	0,01	0,04
					Céramiques	Douche	1,00	1,00	1,00	2,00	0,09	0,17
					Céramiques	Faïences	2,50	4,60	2,00	1,00	0,02	0,35
					Céramiques	Carrelage	1,00	1,00	2,00	1,00	0,02	0,03
					Métaux *	Radiateur vestiaires	1,00	1,00	1,00	2,00	0,07	0,13
					Autres DI	Agglomérés 8 cm	8,58	0,08	2,50	2,00	2,20	7,55
					Céramiques	Faïences	1,60	8,58	2,00	1,00	0,02	0,41
					Céramiques	Faïences	4,60	2,30	2,00	1,00	0,02	0,32
					Autres DI	Agglomérés 14 cm	23,70	0,14	2,50	1,00	2,20	18,25
					Mélanges de DND	Porte métal	2,00	1,60	0,01	4,00	7,80	0,50
					Autres DD **	Chaudière	1,00	1,00	1,00	1,00	0,85	0,85
					Mélanges de DND	RANGEMENT	1,00	1,00	1,00	1,00	0,03	0,03
					Autres DD **	Décanneur	1,00	1,00	1,00	2,00	0,05	0,09
					DEEE non dangereux **	Tableau électrique	1,00	1,00	1,00	1,00	0,07	0,07
					Autres DI	Agglomérés 18 cm	1,90	0,18	2,50	1,00	2,20	1,88
					Béton/pierre	Poteau béton	2,50	0,20	0,20	6,00	2,20	1,32
					Métaux *	Ferrailage (25 kg/m3 supposé)				0,60	0,03	0,02
					Béton/pierre	Poutre béton	86,80	0,20	0,20	1,00	2,20	7,64
					Métaux *	Ferrailage (25 kg/m3 supposé)				3,47	0,03	0,09

					Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)	Blocs secours	11,00	1,00	1,00	7,00	0,01	0,39
					Métaux *	Support mezzanine Rectangle 80	36,00	8,00	1,00	1,00	0,01	2,02
					Amiante friable	Baies vitrées	1,20	0,60	3,60	6,00	0,00	0,09
					Amiante friable	Verre baie vitrée	1,20	0,60	0,01	6,00	2,50	0,05
					Métaux *	Gaine	4,00	1,00	1,00	1,00	0,01	0,02
					Fenêtres et autres ouvertures vitrées	Skydome	2,00	2,00	0,02	3,00	2,50	0,60
					Métaux *	Bac acier DE	21,85	4,70	1,00	2,00	0,00	1,00
					Métaux *	Bac acier couverture	2 188,74	1,00	1,00	1,00	0,00	6,57
					Métaux *	Rails	349,65	1,00	1,00	1,00	0,00	1,40
					Métaux *	Poteau IPE 240	4,70	12,00	1,00	1,00	0,31	17,65
					Métaux *	Poutre IPE 200	69,00	1,00	1,00	1,00	0,02	1,57
					Métaux *	Rives IPE 120	57,70	1,00	1,00	1,00	0,01	0,61
					Mélanges de DND	Porte coulissante	3,00	3,00	0,02	1,00	2,50	0,45
					Béton/pierre	Refend béton (25 cm mesuré)	27,15	0,25	4,70	1,00	2,20	70,18
					Métaux *	Ferrailage (25 kg/m3 supposé)				31,90	0,03	0,80
					Fenêtres et autres ouvertures vitrées	Baies vitrées	1,50	1,00	5,00	45,00	0,00	0,90
					Verres	Verre baie vitrée	1,50	1,00	0,01	45,00	2,50	0,84
					Autres DI	Agglomérés 8 cm	1,50	1,00	2,00	1,00	2,20	6,60
					DEEE non dangereux **	néons simple	1,00	1,00	1,00	101,00	0,00	0,15
					Sources lumineuses (tubes fluorescents, néons, lampes à décharges, lampes à LED)	Néons	1,00	1,00	1,00	101,00	0,00	0,05
					Béton/pierre	Refend béton (25 cm mesuré)	9,30	0,25	2,80	1,00	2,20	14,32
					Mélanges de DND	Porte métal	2,00	1,20	0,01	3,00	7,80	0,28
					Métaux *	Poteau IPE 300	6,00	6,30	1,00	1,00	0,04	1,63
					Métaux *	Poutre IPE 200	97,80	1,00	1,00	1,00	0,02	2,23
					Métaux *	Rives IPE 120	48,00	1,00	1,00	1,00	0,01	0,51
					DEEE non dangereux **	Porte coulissante	5,00	5,00	0,02	2,00	2,50	2,50
					Métaux *	Bac acier DE	81,20	6,30	1,00	2,00	0,00	1,13
					Métaux *	Bac acier DE	130,70	7,00	1,00	2,00	0,00	5,05
					Métaux *	Tôles larmées	2,00	2,50	1,00	1,00	0,05	0,23
					Métaux *	Tours d'étaiment	1,00	1,00	1,00	2,00	0,37	0,74
					Mélanges de DND	Cloisons composite	19,80	4,00	0,02	1,00	2,50	3,96
					Métaux *	Rangement	7,50	1,50	2,00	1,00	0,03	0,56
					Mélanges de DND	Plateforme rangement	7,50	1,50	8,00	0,01	1,20	1,08
					Mélanges de DND	Porte PL	4,20	5,00	0,01	2,00	2,50	0,53
					DEEE non dangereux **	Moteur porte PL	1,00	1,00	1,00	2,00	0,05	0,09
					Métaux *	IPE 300	12,00	1,00	1,00	1,00	0,04	0,52
					Métaux *	Poutre IPE 200	16,60	1,00	1,00	1,00	0,02	0,38
					Métaux *	Rives IPE 200	33,20	1,00	1,00	1,00	0,23	7,57
					Métaux *	Poteau IPE 330	6,00	6,30	1,00	1,00	0,05	1,89
					Métaux *	Poutre IPE 240	201,20	1,00	1,00	1,00	0,03	6,30
					Métaux *	Poteau IPE 200	29,90	1,00	1,00	1,00	0,02	0,68
					DEEE non dangereux **	Porte coulissante	2,15	2,75	0,02	1,00	2,50	0,30
					Métaux *	Poutre IPE 330	14,00	30,00	1,00	1,00	0,05	21,04
					Métaux *	Poteau	28,00	7,00	1,00	1,00	0,11	21,19
					Métaux *	Gaine ventilation	0,60	0,60	2,40	130,70	0,00	1,25
					Plastiques *	Toiture PVC	50,35	4,00	0,00	1,00	2,50	0,76
					Fenêtres et autres ouvertures vitrées	Baies vitrées	2,00	2,00	8,00	11,00	0,00	0,35
					Verres	Verre baie vitrée	2,00	2,00	0,01	11,00	2,50	0,55
					Fenêtres et autres ouvertures vitrées	Baies vitrées	3,20	2,00	10,40	11,00	0,00	0,46
					Verres	Verre baie vitrée	3,20	2,00	0,01	11,00	2,50	0,88
					Plastiques *	Remplissage PVC	2,00	1,80	0,00	11,00	2,50	0,15
					DEEE non dangereux **	Pont roulant	1,00	1,00	1,00	1,00	2,50	2,50
					Métaux *	Escalier métallique sur préfabriqué	1,00	1,00	1,00	2,00	0,13	0,25
					Mélanges de DND	Cloisons composite	56,70	2,50	0,02	1,00	2,50	7,09
					Métaux *	Faux-plafond métallique	4,80	18,30	1,00	1,00	0,00	0,35
					Métaux *	Garde-corps	4,80	1,00	1,00	1,00	0,01	0,03
					Métaux *	Poutres IPE 200	4,80	6,00	1,00	1,00	0,02	0,66
					Métaux *	Ballon eaux	1,00	1,00	1,00	1,00	0,09	0,09
					Fenêtres et autres ouvertures vitrées	Baies vitrées	2,10	1,00	10,50	11,00	0,00	0,46
					Verres	Verre baie vitrée	2,10	1,00	0,01	11,00	2,50	0,29
					Métaux *	Tôles larmées	126,75	1,00	1,00	1,00	0,03	3,17
					Métaux *	Bac acier DE	80,00	1,00	1,00	2,00	0,00	0,48
					Métaux *	Bac acier DE	0,80	20,00	1,00	2,00	0,00	0,10
					Béton/pierre	Dallage béton rétention (25 cm mesuré)	31,50	1,00	0,25	1,00	2,20	17,33
					Métaux *	Ferrailage (25 kg/m3 supposé)				7,89	0,03	0,20
					Métaux *	Poutre L 45	19,60	1,00	1,00	1,00	0,03	0,62
					Métaux *	Poteau IPE 120	2,20	1,00	4,00	1,00	0,01	0,09
					Béton/pierre	Dallage béton (12 cm supposé)	15,00	12,00	0,12	1,00	2,20	47,52
					Métaux *	Ferrailage (25 kg/m3 supposé)				21,60	0,03	0,54
					DEEE non dangereux **	Caméra	1,00	1,00	1,00	1,00	0,01	0,01
					Plastiques *	Descente PVC	5,00	2,00	1,00	1,00	0,01	0,06
					DEEE non dangereux **	Candélabres	1,00	1,00	1,00	1,00	0,03	0,03
					DEEE non dangereux **	Contrôle d'accès + sonnette	1,00	1,00	1,00	1,00	0,01	0,01
					Revêtements de sols	Moquette	2,50	4,00	1,00	1,00	0,00	0,02
					Enrobés	Voirie PL	3 500,00	1,00	0,08	1,00	2,20	616,00
					Amiante friable	Joints de brides	1,00	1,00	1,00	7,00	0,02	0,13
					Amiante lié à des	Conduit FC	1,00	1,00	1,00	20,00	0,01	0,24
					Peintures contenant des substances dangereuses (y compris matériaux contaminés par des peintures au plomb)	Conduit plomb	6,30	1,00	1,00	1,00	0,01	0,04
					Complexe d'étanchéité sans goudron *	Etanchéité	14,00	15,00	1,00	1,00	0,03	5,25

IX.2 Annexe 2 : Formulaire déclaratif CERFA

Formulaire de diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou rénovation significative de bâtiments

Le formulaire est émis par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires¹. Il est accompagné d'une notice pour vous guider, à chaque étape, dans le remplissage et vous informer de vos obligations déclaratives. Les chiffres entre parenthèses renvoient vers la section d'aide au remplissage de la notice.

En tant que maître d'ouvrage vous devez transmettre ce formulaire rempli au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (soit en le remplissant en ligne sur la plateforme plateformepemd.developpement-durable.gouv.fr, soit en l'envoyant par mail à plateforme.PEMD@cstb.fr) **avant l'acceptation des devis ou la passation des marchés travaux.**

1 - L'opération

Adresse de l'opération :

Adresse (numéro et voie) : Rue des Communaux

Code postal : 74130 Commune : Bonneville

Date estimée de début du chantier : 06/2025 A A

Date estimée de fin du chantier (optionnel) : 09/2025 A

L'opération est-elle (1) : ☒ Une démolition ☐ Une rénovation significative ☐ Les deux

Nombre de bâtiments concernés par la démolition : 1

Surface totale de plancher à démolir : 3 671.66 m²

Nombre de bâtiments concernés par la rénovation significative : 0

Surface totale de plancher à rénover : 0 m²

Typologies principales des bâtiments (2) :

☐ Maison individuelle

☐ Logement collectif

☐ Commerces

☐ Bureaux

☒ Bâtiment industriel

☐ Établissement de santé

☐ Établissement d'enseignement

☐ Café, hôtel, restaurants

☐ Bâtiment à usage sportif ou de loisirs

☐ ICPE

☐ Autre : _____

Date d'obtention du permis de construire du bâtiment le plus ancien ou à défaut l'année de construction (approximative si la date précise n'est pas connue). S'il s'agit d'un lot, indiquez la date de l'année du bâtiment qui a la plus grande surface de plancher : 01/1978 A

1. Articles L. 126-34 et L. 126-35 du code de la construction et de l'habitation (Article 51 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)

Plus d'informations sur legifrance.gouv.fr

Cochez, s'il y en a eu, le(s) type(s) d'opération(s) au(x)quel(s) le bâtiment a été soumis depuis la date mentionnée ci-dessus :

- ☐ Rénovation importante (date optionnelle : MM/AAAA)
- ☐ Opération de décontamination (ex: désamiantage)
- ☐ Autre intervention importante
- ☐ Aucune opération
- ☒ Ne sait pas

2 - Le maître d'ouvrage

Si personne physique :

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Si personne morale :

Raison sociale : LIDL DR21

Numéro de Siret ou Siren : 43 262 622 15113

Adresse :

Numéro et voie : Z.I DU PRE BRUN

Code postal : 38530 Commune : PONTCHARRA

3 - Le diagnostiqueur

Si personne physique :

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Si personne morale :

Raison sociale : SGI COMPLIANCE

Numéro de Siret ou Siren : 514 406 727 00040

Adresse :

Numéro et voie : 100 Chemin de l'Aumône Vieille Actiburo 2, Bâtiment A,

Code postal : 13400 Commune : Aubagne

Assurance souscrite par le diagnostiqueur :

☒ **Je déclare qu'en cas de sinistre l'assurance souscrite couvre les activités du diagnostiqueur et que le montant de la garantie est d'au moins 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance.**

Nom de la compagnie d'assurance : AON

Numéro de police : V0100096498

Date de validité : du 30/05/2024 au 30/05/2025

Compétences du diagnostiqueur :

☒ **Je déclare pouvoir justifier des compétences du diagnostiqueur à la demande de l'administration. (3)**

4 - Le diagnostic

Date de la dernière visite de l'opération : 27/03/2025 ^A

Les bâtiments ou parties de bâtiments visitées par le diagnostiqueur :

Toutes sauf celles mentionnées plus bas

Les parties de bâtiments non visitées :

Réseaux

Chaudière

Toitures

Dallages non investigables

Raisons pour n'avoir pas visité ces parties :

En activité

En activité

Pas d'accès sécurisé

En activité

Le diagnostic a-t-il identifié des vices ou des désordres apparents dans des composants des bâtiments ?

☐ Oui ☒ Non

Le rapport de diagnostic fournit-il des indications sur les précautions de démolition ou de rénovation ?

☐ Oui ☒ Non

Documents consultés :

☐ Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) des bâtiments existants

☐ Plans

☒ Diagnostic amiante

☒ Diagnostic plomb

☒ Diagnostic termites

☒ Autres : Diagnostic Amiante/HAP sur enrobés

5 - Tableaux déclaratifs

! La complétion des tableaux 1 et 2 doit se faire à l'échelle de l'opération et non des bâtiments. Dans le cas où l'opération concerne plusieurs bâtiments, vous devez compléter les tableaux 1 et 2 à partir du rapport de diagnostic en faisant la somme des PEMD à l'échelle de l'opération et non des bâtiments.

Tableau 1 - Caractérisation des produits, équipements et matériaux (PEM) identifiés comme potentiellement réemployables (4)

Remplissez ces colonnes										Cochez la case pour indiquer si ces informations sont renseignées dans votre rapport de diagnostic (14)			
Catégorie (5)	Description (6)	Quantité disponible et unité appropriée (7)	Dimensions (8)	Type principal d'assemblage (9)	Âge estimé (10)	État de conservation ou de fonctionnement estimé (11)	Suspectez-vous la présence de substances dangereuses ou de polluant organique persistant dans ce PEM ? (12)	Matériaux Constitutifs (13)	Localisation et fonction du PEM dans le bâtiment (15)	Conditions techniques et économiques pour permettre le réemploi du PEM (16)	Informations techniques disponibles (17)	Précautions de dépose, transport et stockage (18)	
DEEE	Blocs secours	7 u	0.15 X 0.05	chevilles	20 ans	Bon	☒	Metal/plastique	☒	☒	☒	☒	
DEEE	Néons simples	101 u	0.35 x 0.10	chevilles	20 ans	Bon	☒	Metal/plastique	☒	☒	☒	☒	
DEEE	Spot	28 U	0.10 X 0.10	chevilles	20 ans	Bon	☒	Metal/plastique	☒	☒	☒	☒	
DEEE	Néons doubles	103 u	0.35 x 0.15	chevilles	20 ans	Bon	☒	Metal/plastique	☒	☒	☒	☒	
DEEE	Néons quadruples	22 u	0.35 X 0.35	chevilles	20 ans	Bon	☒	Metal/plastique	☒	☒	☒	☒	
DEEE	tableau TGBT	1 U	0.6 X 0.45	chevilles	35 ans	Bon	☐	Metal/plastique	☒	☒	☒	☒	
DEEE	Caméra	1 U	0.05 x 0.05	chevilles	20 ans	Bon	☒	Metal/plastique	☒	☒	☒	☒	
DEEE	Contrôle d'accès	1 U	0.2 X 0.1	chevilles	20 ans	Bon	☐	Metal/plastique	☒	☒	☒	☒	
DND	Porte SB	17 u	2 x 1.2	gonds	35 ans	Moyen	☐	Bois	☒	☒	☒	☒	
DND	Porte SB	3 U	2 x 1.2	gonds	35 ans	Moyen	☐	Metal	☒	☒	☒	☒	
DND	Porte SB	4 u	2 x 1.2	gonds	35 ans	Moyen	☐	Composite	☒	☒	☒	☒	
DND	Porte SB	11 u	2 x 1.2	gonds	35 ans	Moyen	☐	Verre + alu	☒	☒	☒	☒	
DND	Porte 2UB	4 u	2 X 1.6	gonds	35 ans	Moyen	☐	Metal	☒	☒	☒	☒	
Ceramique	wc	3 U	0.65 X 0.45	chevilles	35 ans	Moyen	☐	Ceramique	☒	☒	☒	☒	

Remplissez ces colonnes										Cochez la case pour indiquer si ces informations sont renseignées dans votre rapport de diagnostic (14)			
Catégorie (5)	Description (6)	Quantité disponible et unité appropriée (7)	Dimensions (8)	Type principal d'assemblage (9)	Âge estimé (10)	État de conservation ou de fonctionnement estimé (11)	Suspectez-vous la présence de substances dangereuses ou de polluant organique persistant dans ce PEM ? (12)	Matériaux Constitutifs (13)	Localisation et fonction du PEM dans le bâtiment (15)	Conditions techniques et économiques pour permettre le réemploi du PEM (16)	Informations techniques disponibles (17)	Précautions de dépose, transport et stockage (18)	
Ceramique	Evier	8 u	0.55 x 0.25	encastrement	35 ans	Moyen	☐	Ceramique	☒	☒	☒	☒	
DND	Chauffe-eau	1 u	1.6 x0.9	Boulons	35 ans	Moyen	☐	metal	☒	☒	☒	☒	
Ceramique	Douche	2 U	0.9 x 0.9	encastrement	35 ans	Moyen	☐	Ceramique	☒	☒	☒	☒	
DND	Cloisons modulaires	317.83 m²	E =0.02	Boulons	20 ans	Bon	☐	plastique/bois	☒	☒	☒	☒	
DEEE	Aérateurs	8 u	0.55 x 0.55	Boulons	35 ans	Moyen	☒	metal	☒	☒	☒	☒	
DND	Radiateurs	11 u	0.65 X 0.45	chevilles	35 ans	Moyen	☐	Metal	☒	☒	☒	☒	
DEEE	Climatiseurs	2 u	0.55 x 0.25	chevilles	20 ans	Moyen	☒	Metal/plastique	☒	☒	☒	☒	
DND	Escalier	1 u	1.2 x 4.5	Boulons	15 ans	Moyen	☐	Metal	☒	☒	☒	☒	
DND	Escalier	2 u	1.2 x 2.5	Boulons	20 ans	Moyen	☐	Metal	☒	☒	☒	☒	
DEEE	Pont roulant	1 u	l = 20 m	Boulons	20 ans	Moyen	☐	metal	☒	☒	☒	☒	
DEEE	Porte PL	2 u	5 x 4.5	Boulons	20 ans	Moyen	☐	Metal/plastique	☒	☒	☒	☒	
							☐		☐	☐	☐	☐	
							☐		☐	☐	☐	☐	
							☐		☐	☐	☐	☐	
							☐		☐	☐	☐	☐	
							☐		☐	☐	☐	☐	
							☐		☐	☐	☐	☐	
							☐		☐	☐	☐	☐	
							☐		☐	☐	☐	☐	
							☐		☐	☐	☐	☐	

Tableau 2 - Caractérisation des déchets (19)

! Remplissez ce tableau pour l'ensemble des éléments (considérés dans ce tableau comme des déchets) qui seront déposés lors du chantier. Les PEM qui ont été renseignés dans le tableau 1, car identifiés comme potentiellement réemployables, doivent de nouveau être renseignés dans le tableau 2 en les considérant cette fois-ci comme des déchets.

Déchets inertes (DI)

Identification des déchets				Destination (24)		Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique % À incinérer avec valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)	
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière					
Béton	17 01 01	2814.76	1279.83	☒	100.00						☒	
Briques				☐							☐	
Tuiles et céramiques	17 01 03	1.80		☒		100.00					☒	
Mélanges de béton, tuiles et céramique ne contenant pas de substances dangereuses	17 03 02	79.46		☒		100.00					☒	
Verre (sans cadre ou montant de fenêtres)	10 11 12	2.56		☒	100.00						☒	
Mélange bitumineux ne contenant pas de goudron	17 03 02	616		☒	100.00						☒	
Terres et cailloux ne contenant pas de substance dangereuse				☐							☐	
Terres et pierres				☐							☐	
Déchets de matériaux à base de fibre et de verre				☐							☐	
Emballage en verre				☐							☐	

Tableau 2 - Caractérisation des déchets

! Remplissez ce tableau pour l'ensemble des éléments (considérés dans ce tableau comme des déchets) qui seront déposés lors du chantier. Les PEM qui ont été renseignés dans le tableau 1, car identifiés comme potentiellement réemployables, doivent de nouveau être renseignés dans le tableau 2 en les considérant cette fois-ci comme des déchets.

Déchets inertes (DI)

Identification des déchets				Destination (21)			Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques	
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique	Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)			
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière							
Verre (triés)				☐									☐	
Déchets inertes (DI) : Si votre DI ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document														

Identification des déchets				Destination (21)		Valorisation (22)				Élimination (22)			Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	Valorisation matière		Valorisation énergétique % À incinérer avec valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisé, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)		
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)			% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière						
Plâtre													
Plaques et carreaux				☐							☐		
Enduits et supports inertes				☐							☐		
Bois													
Bois A (emballages, palettes)				☐							☐		
Bois B : BR1	17 02 01	0.94		☒				100.00			☒		
Bois B : BR2				☐							☐		
Métaux													
Cuivre				☐							☐		
Aluminium				☐							☐		
Ferreux	17 04 05	166.53		☒		100.00					☒		
Zinc				☐							☐		
Autres, non ferreux : Si votre DND métal ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document													
Plastiques													
PP				☐							☐		
PE				☐							☐		
PVC	17 02 03			☒		100.0					☒		

Identification des déchets				Destination (21)		Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique % À incinérer avec valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)	
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière					
PS				☐							☐	
PSE				☐							☐	
XPS				☐							☐	
Polyuréthane				☐							☐	
Autres plastiques : Si votre DND plastique ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document												
Matériaux isolants hors isolants polymères												
Laines minérales de verre	17 09 04	0.06		☒						100.00	☒	
Laines minérales de roche				☐							☐	
Isolants biosourcés				☐							☐	
Autres matériaux isolants : Si votre DND isolant ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document												
Revêtements de sol												
Moquette	17 09 04	3.29		☒						100.00	☒	
Linoléum				☐							☐	
Parquet (massif, flottant)				☐							☐	
Autres revêtements de sol : Si votre DND sol ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document												

Identification des déchets				Destination (21)		Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique % À incinérer avec valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)	
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière					
Revêtement d'étanchéité												
Revêtements d'étanchéité bitumineux	17 09 04	5.25		☒						100.00	☒	
Revêtements d'étanchéité synthétiques				☐							☐	
Complexes												
Staff, stuc et plaques de gypse cellulose				☐							☐	
Panneaux sandwich				☐							☐	
Complexes plâtre + isolant				☐							☐	
Autres matériaux complexes : Si votre DND complexe ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document												
Divers												
Fenêtres et autres ouvertures vitrées : bois/aluminium/PVC et simple vitrage ou double vitrage	17 09 04	2.77		☒						100.00	☒	
Mélange de DND listés ci-dessus	17 09 04	25.59		☒						100.00	☒	
Végétaux				☐							☐	
Terre végétale				☐							☐	
Autres matériaux ou déchets non dangereux (DND) : Si votre DND divers ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document												

Déchets d'équipements

Identification des déchets				Destination (21)		Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique % À incinérer avec valorisation énergétique	% Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)	
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière					
Équipements sanitaires (lavabos, éviers, WC...)				☐							☐	
Génie climatique (chauffage, climatisation, ventilation)	20 01 36	6.33		☒		50.00				50.00	☒	
Équipements de chauffage, climatisation ou frigorifiques contenant des fluides frigorigènes dangereux	14 06 01	0.90		☒						100.00	☒	
Matériel industriel ou mobilier				☐							☐	
Conduits de fluide et canalisations				☐							☐	
Câbles	17 04 11	1.05		☒		100.00					☒	
Équipement divers (ascenseurs, armoires TGBT, ...)				☐							☐	
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)												
Luminaires (tubes fluorescents, lampes à décharges, lampes à LED)	14 06 03	0.59		☒		100.00					☒	
Électroménagers				☐							☐	
Autres DEEE contenant des substances dangereuses : Si votre DEEE contenant des substances dangereuses ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document												
Autres DEEE non dangereux : Si votre DEEE ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document												

Déchets dangereux (DD)

Identification des déchets				Destination (21)			Valorisation (22)				Élimination (22)		Conditions techniques
Catégorie	Code déchet	Quantité estimée (20)		Le diagnostic identifie-t-il les filières et exutoires possibles ? cochez pour oui	Valorisation matière			Valorisation énergétique %	Incinération sans valorisation énergétique	% Non valorisable, à enfouir	Le diagnostic identifie-t-il les conditions économiques et techniques nécessaires à la valorisation ou l'élimination ? cochez pour oui (24)		
		Masse (tonnes)	Volume (optionnel)		% Réutilisation (sur site ou hors site) (23)	% Recyclable	% Remblayage, comblement de carrière						
Amiante (précisez) . . .	17 06 05 17 06 03	6.22		☒						100.00	☒		
Enrobés à chaud contenant du goudron				☐							☐		
Revêtements d'étanchéité contenant du goudron				☐							☐		
Éléments recouverts de peinture contenant des substances dangereuses	17 04 02	0.04		☒						100.00	☒		
Bois traités contenant des substances dangereuses (Bois C)				☐							☐		
Terres contenant des substances dangereuses				☐							☐		
Déchets dangereux (DD) : Si votre DD ne se trouve pas ci-dessus, veuillez compléter le tableau annexe en fin de document													

Tableau annexe

[illegible]



SGI COMPLIANCE